

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3759 - JEUDI 11 JUIN 2020

ASSEMBLÉE NATIONALE

Patricia Nseyya Mulela pour remplacer Jean Marc Kabund

Secrétaire nationale à la solidarité et à l'action humanitaire à l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), cette juriste de formation est présentée comme la candidate du consensus désignée par le président de la République, en tant qu'autorité morale du parti, au poste de premier vice-président de la Chambre basse, en remplacement de Jean

Marc Kabund. Ce choix est venu compromettre le processus judiciaire engagé par ce dernier qui, entre-temps, avait saisi la justice pour dénoncer le caractère irrégulier de son éviction. Sauf changement, le vote du 12 juin à l'hémicycle risque de n'être qu'une simple formalité, les dés étant déjà jetés.

Page 3



Patricia Nseyya Mulela

RIPOSTE À EBOLA

La RDC bénéficie d'une aide d'urgence de 40 millions de dollars de l'ONU



Une équipe des agents de riposte à Ebola

Le chef de l'humanitaire de l'ONU a octroyé, le 7 juin, une aide de 40 millions de dollars du Fonds central d'intervention d'urgence des Nations unies (Cerf) à la RDC pour faire face aux urgences sanitaires. L'octroi de l'enveloppe s'appuie sur les 30 millions de dollars précédemment alloués à la RDC par le Cerf dans le cadre de son volet d'allocations aux urgences sous-financées. Ces financements, a précisé un communiqué du Bureau de l'ONU pour la coordination de l'aide humanitaire, renforceront les services de santé existant en RDC pour permettre un soutien de suivi aux survivants d'Ebola et établir des systèmes de surveillance communautaire, d'alerte et de réponse rapide.

Page 3

COVID-19

L'UE organise un vol humanitaire des fournitures sanitaires

Les fournitures seront distribuées aux centres de santé et aux hôpitaux traitant les patients atteints de la Covid-19 dans les provinces les plus touchées de la RDC. Cette intervention de l'Union européenne à travers l'Unicef permettra à la RDC d'assurer la prise en charge des malades surtout que le nombre des cas confirmés ne fait que grimper au jour le jour. Grâce

à ce pont aérien humanitaire, l'UE contribue à ce que l'aide humanitaire puisse atteindre les personnes qui en ont le plus besoin. L'envoi comprend des kits de réanimation, du matériel chirurgical de base, des canules nasales pour l'administration d'oxygène, de l'hydrocortisone, des antibiotiques, de la vitamine A et des intrants nutritionnels.

Page 3

V. CLUB

André Kimbuta : « La démission de Gabriel Amisi est sous examen »

La démission du général Amisi Kumba, dit Tango Four, défraie la chronique au sein de la famille vert et noir de Kinshasa. Membre du conseil suprême des Dauphins noirs, André Kimbuta a fixé l'opinion

au sortir d'une réunion de cet organe du club tenue le 8 juin. Ce notable de V.Club a indiqué que le général Amisi Kumba n'a pas encore quitté la direction du club car sa démission déposée auprès du conseil

suprême est encore sous examen. Et de préciser : « Il n'a pas encore quitté V.Club parce qu'il n'a pas encore la réponse de l'assemblée ou celle du conseil suprême. »

Page 4



André Kimbuta, membre du conseil suprême de V.Club

SITUATION POLITIQUE

Emmanuel Limbole soutient la consolidation de la coalition au pouvoir

Président de l'ASBL Forum pour la renaissance de la République (Forrep), Emmanuel Limbole livre dans cette réflexion sa position pour la coalition FCC-Cach.

La configuration politique actuelle de la République démocratique du Congo (RDC) suscite des réactions de différents acteurs et structures politiques et de développement. En effet, au terme des élections présidentielle et législatives de décembre 2018, deux forces politiques opposées ont été obligées de se constituer en coalition pour gérer le pays. Le président du Forrep note dans une communication : « Les résultats de dernières élections dans notre pays ont imposé une gestion concertée de l'Etat entre deux forces au départ antagonistes, l'une à la Présidence de la République et l'autre au Parlement avec vocation de former le gouvernement, plantant ainsi le décor d'une cohabitation. Tenant compte de l'histoire politique tumultueuse de notre pays, ce décor institutionnel comportait le risque d'une paralysie de l'appareil de l'Etat et, partant, d'un effondrement de la société ». Ainsi, a-t-il indiqué, les chefs de files des deux forces politiques, Front commun pour le Congo (FCC) et Cap pour le changement (Cach), ont opté pour la formule la moins mauvaise pour une cogestion de la République, à savoir une coalition, plutôt qu'une cohabitation.

Mais le Dr Emmanuel Limbole fait un constat malheureux : « En plus d'un événement imprévisible, la pandémie de covid-19, qui continue à secouer profondément les équilibres fondamentaux de la vie de toutes les nations, les acteurs politiques en RDC s'illustrèrent par divers comporte-

ments de nature à fragiliser le peu d'équilibres résiduels, au plan politique, économique et social. Les extrémistes de tout bord sont, plus que jamais, préoccupés par la recherche de stratégies ayant pour seul but de s'assurer leur positionnement politique. Ils sont totalement déconnectés des aspirations fondamentales de nos populations et n'ont pas d'ambitions autres que personnelles. Ils vont plus loin jusqu'à combattre plus ou moins ouvertement la coalition au pouvoir, FCC-Cach, affichant ainsi sans nuance leur totale désaffection pour l'intérêt collectif ».

Ces acteurs politiques, a poursuivi le président du Forrep, oublient, ou ignorent, que la paix a un prix. Elle repose sur des équilibres parfois très fragiles, sur des vertus d'humilité, de tolérance, d'oubli de soi et d'effacement des ego, portées par des leaders. « Combattre la coalition FCC-Cach aujourd'hui signifie faire un saut dans le vide et accepter de naviguer à vue, sans une boussole commune. C'est prendre délibérément l'option de ramener le pays vers les incertitudes politiques des années 60, et celles qui ont émaillé notre vie politique jusqu'il y a peu », a-t-il fait remarquer. Et d'afficher sa position : « Nous prenons personnellement position pour le maintien et la consolidation de cette coalition au pouvoir, en vue d'éviter au pays un retour en arrière et un éternel recommencement ; un retour dans un environnement d'interminables conciliabules, de



Dr Emmanuel Limbole Bakilo

partage équitable et équilibré du pouvoir, aboutissant à une redistribution de peu de revenus de l'Etat entre des individus qui n'ont pas plus de mérite réel que le reste de la population, au détriment de celle-ci. Les acteurs politiques devraient apprendre à se préoccuper plus du sort de la collectivité que de leur propre sort. A défaut de cela, notre pays est voué à une déchéance et à une disparition progressive ».

Le paradoxe congolais...

Le Dr Emmanuel Limbole a relevé dans sa communication le paradoxe entre les richesses de la RDC pays et son état réel. En

tile les plus élevés d'Afrique ; parmi les quinze derniers pays de la planète par son indice de développement humain, l'un des PIB par habitant les plus faibles du monde.

Pour peu que l'on soit conscient, a signifié le président du Forrep, on s'abstiendrait des envolées psychomotrices délirantes pour se pencher sur cette descente scandaleuse, incompréhensible et inacceptable de ce beau et grand pays, doté de toutes les richesses matérielles de la planète, mais qui a de la peine à s'en servir, en raison de l'abandon des richesses les plus essentielles, immatérielles, subtiles, issues de l'esprit et de la matière grise : l'amour du prochain, l'humilité, la discipline, le savoir, le savoir-faire et le savoir-être. Ces richesses sont des vertus qui sont le propre des êtres supérieurs et des sociétés organisées. Ce sont elles, plus que les richesses matérielles, qui génèrent le progrès des Etats et de l'humanité. Et de conclure : « Nous exhortons ainsi les élites politiques et scientifiques, ainsi que tous les acteurs sociaux, à se réapproprier ces valeurs en vue de se mettre en capacité d'affronter les grands défis de développement de notre cher et beau pays... » Docteur en médecine et spécialiste en médecine interne, orientation cardiologie de l'Université de Kinshasa, Emmanuel Limbole Bakilo est aussi détenteur d'un diplôme inter-universitaire en échocardiographie-doppler de l'Université Victor Segalen (Bordeaux2) en France. Il est titulaire d'un master en neuro-épidémiologie de l'Université de Limoges en France.

Martin Engimo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Engimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Méline Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzongi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ASSEMBLÉE NATIONALE

Patricia Nsey Mulela pour remplacer Jean Marc Kabund

Secrétaire nationale à la solidarité et à l'action humanitaire à l'UDPS, Patricia Nsey Mulela est présentée comme la candidate du consensus désignée par le président Félix Tshisekedi, en tant qu'autorité morale du parti, au poste de premier vice-président de la Chambre basse.

L'élection de la députée Patricia Nsey Mulela, membre de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), au poste de premier vice-président de l'Assemblée nationale en remplacement de Jean Marc Kabund, est désormais presque un acquis. Cette candidate de l'UDPS, la seule d'ailleurs à concourir à ce poste lors de l'élection prévue pour le 12 juin peut, d'ores et déjà, sabler son champagne car rien ne pourra l'empêcher d'accéder au bureau de la Chambre basse. Ces assurances tiennent du fait qu'elle est la candidate déclarée du chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, qui, en sa qualité d'autorité morale de l'UDPS, l'a désigné parmi les seize candidats qui se sont manifestés. Elle est, comme qui dirait, la candidate du consensus désignée

par le président de la République lui-même.

Il sied de rappeler que Félix Tshisekedi avait récemment reçu les deux tendances opposées de l'UDPS dont les vues en rapport avec le remplacement de Jean Marc Kabund divergeaient totalement. Si, pour les uns, ce poste devrait rester vacant pour être en phase avec la décision du secrétaire général qui est allé jusqu'à menacer de sanction tout celui qui oserait postuler au nom du parti; pour les autres, l'UDPS avait tout intérêt à maintenir dans son giron ce poste politiquement stratégique. Après avoir écouté les uns et les autres, Félix Tshisekedi qui n'est pas partisan de la politique de la chaise vide a finalement pris position pour occuper ce poste qui fait partie du quota de l'UDPS.



Patricia Nsey Mulela

C'est sur ces entrefaites que s'est négociée la désignation de la jeune avocate Patricia Nsey Mulela. Ce choix est venu compromettre le

processus judiciaire engagé par Jean Marc Kabund qui, entre-temps, avait saisi la justice pour dénoncer le caractère irrégulier de son

éviction.

Au niveau du parti, la candidature de Patricia Nsey Mulela fait presque l'unanimité. Même ses potentiels concurrents à ce poste se sont tous désistés en sa faveur pour s'aligner sur le choix de l'autorité morale. Même son de cloche à l'Union pour la nation congolaise (UNC) qui a déclaré soutenir sa candidature au nom de la préservation des acquis de la coalition Cap pour le changement. Élu de Likasi, dans le Haut-Katanga, Patricia Nsey est une jeune avocate qui milite dans l'UDPS depuis des années. Secrétaire nationale à la solidarité et à l'action humanitaire, elle a, dans son cursus de juriste, effectué de nombreux stages aux écoles nationales d'administration de Paris et de Québec. Sauf bouleversement inattendu, le vote du vendredi 12 juin risque de n'être qu'une simple formalité, les dés étant déjà jetés.

Alain Diasso

COVID-19

L'UE organise un vol humanitaire des fournitures sanitaires

Les fournitures seront distribuées aux centres de santé et aux hôpitaux traitant les patients atteints de la covid-19 dans les provinces les plus touchées de la République démocratique du Congo (RDC).

La cargaison de l'Unicef de 3,7 mètres cubes contenant des fournitures sanitaires pour la riposte à la covid-19 a atterri, le mardi 9 juin, à bord d'un vol organisé par l'Union européenne (UE). Elle comprend des kits de réanimation, du matériel chirurgical de base, des canules nasales pour l'administration d'oxygène, de l'hydrocortisone, des antibiotiques, de la vitamine A et des intrants nutritionnels. Un autre vol transportant cent quatre-vingt-trois mètres cubes de fournitures atterrira à Kinshasa, le 19 juin. Un troisième vol arrivera à Kinshasa à la fin du mois de juin. Cette intervention de l'UE à travers l'Unicef permettra à la RDC d'assurer la prise en charge des malades, surtout que le nombre des cas confirmés ne fait que grimper au jour le jour. Le commissaire européen chargé de la gestion des crises, Janez Lenarcic, affirme que grâce à ses opérations de pont aérien humanitaire, l'UE contribue à ce que l'aide humanitaire continue d'atteindre les personnes qui en ont le plus besoin, et soutient également la livraison des fournitures nécessaires pour aider à prévenir la propagation de la covid-19.

Le représentant de l'Unicef en RDC, Edouard Beigbeder, se dit reconnaissant de recevoir le soutien de l'UE pour la livraison des fournitures. « Il nous permettra de soutenir et d'accompagner le gouvernement de la RDC et ses partenaires dans leur réponse à la covid-19. L'une des priorités de l'Unicef est de rétablir la confiance des agents de santé afin qu'ils

puissent aider les enfants en leur fournissant un diagnostic et un traitement appropriés. Ce matériel contribuera à atteindre cet objectif en temps voulu. Le bon soutien au bon moment », a-t-il fait savoir.

Dans la riposte contre cette pandémie, la réponse de l'Unicef se concentre entre autres sur l'apport de fournitures sanitaires vitales, l'amélioration des mesures wash et de prévention et de contrôle des infections dans les établissements de santé et dans la communauté, la fourniture d'un soutien psychosocial aux familles touchées et à leurs enfants, l'engagement des communautés dans des activités de communication visant à prévenir la propagation du virus, et la fourniture d'outils d'apprentissage à distance aux enfants qui ne peuvent pas aller à l'école en raison de la fermeture des classes.

Les vols du pont aérien humanitaire font partie de la réponse globale de l'UE à la pandémie de covid-19. Ils sont opérés dans le cadre d'une approche « Team Europe », dans un effort conjoint entre la Commission européenne, les États membres (la Belgique et la France dans le cas des vols vers la RDC) et les organisations humanitaires, et en coopération avec les autorités du pays d'accueil. Le mécanisme de pont aérien humanitaire de l'UE finance 100% des coûts de transport. Le fret et les fournitures qui sont transportés sont fournis par les utilisateurs des opérations du pont aérien humanitaire de l'UE. L'UE soutient en outre la réponse covid-19 en RDC avec un financement total de dix-neuf millions et demi d'euros provenant de ses programmes d'aide humanitaire et de l'aide au développement.

Blandine Lusimana

RIPOSTE À EBOLA

La RDC bénéficie d'une aide d'urgence de 40 millions de dollars de l'ONU

Le chef de l'humanitaire de l'ONU a octroyé, le 7 juin, une aide de 40 millions de dollars du Fonds central d'intervention d'urgence des Nations unies (Cerf) à la République démocratique du Congo (RDC) pour faire face aux urgences sanitaires.

L'octroi de l'enveloppe s'appuie sur les 30 millions de dollars précédemment alloués à la RDC par le CERF dans le cadre de son volet d'allocations aux urgences sous-financées. Ces financements, a précisé un communiqué du Bureau de l'ONU pour la coordination de l'aide humanitaire (Ocha), renforceront les services de santé existant en RDC pour permettre un soutien de suivi aux survivants d'Ebola et établir des systèmes de surveillance communautaire, d'alerte et de réponse rapide. Ces engagements issus du Cerf financeront également, selon cette source, la fourniture de vivres, d'abris, d'eau et d'assainissement, ainsi que des services de santé, d'éducation et de protection.

Plus de deux mille victimes

Il est rappelé que la RDC lutte contre une épidémie d'Ebola prolongée. Plus de deux mille deux cents personnes ont perdu la vie à cause du virus dans les provinces de l'Ituri, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, depuis le début de l'épidémie en août 2018. Et cette annonce du financement d'urgence est intervenue moins d'une semaine après que le gouvernement congolais a confirmé une nouvelle flambée d'Ebola à Mbandaka, dans la province de l'Équateur.

En plus d'Ebola, souligne Ocha, le pays est aux prises avec un mélange

dangereux de crises sanitaires et humanitaires, notamment la plus grande épidémie de rougeole au monde, des déplacements internes massifs et l'insécurité, ainsi que la pandémie de covid-19. « Au 4 juin, la RDC avait enregistré 3494 cas de coronavirus et 74 décès », a noté le bureau de l'ONU. Ce qui se passe en RDC, a déclaré le secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et coordinateur des secours d'urgence de l'ONU, Mark Lowcock, est un rappel brutal que la communauté mondiale ne doit pas perdre de vue les crises humanitaires qui étaient présentes avant la pandémie de covid-19. « Si nous détournons le regard dans des endroits comme la RDC, les personnes vulnérables prises au piège dans des cycles vicieux de souffrance n'auront aucune chance de se battre face à la covid-19 », a ajouté Lowcock, lors de l'annonce du financement de 40 millions de dollars.

Continuer de financer la lutte contre Ebola Le secrétaire général adjoint, qui s'est dit reconnaissant envers la générosité des bailleurs de fonds, a exhorté ces derniers à continuer de financer la lutte contre Ebola en RDC. Dans le cadre de cette riposte à la pandémie d'Ebola, il est indiqué que des efforts soutenus sont nécessaires pour éviter de nouvelles flambées. Cela comprend le renforcement de la capacité du pays à lutter contre Ebola, construite pendant l'épidémie, et le renforcement de son système de santé conformément aux plans du gouvernement pour des soins de santé universels.

Lucien Dianzenza

KINSHASA

Olpa condamne l'interpellation de deux professionnels des médias

L'organisation regrette ce qu'elle qualifie d'un excès de zèle susceptible de porter gravement atteinte à la liberté de la presse garantie par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme.

L'organisation libre de promotion et de défense de la liberté de la presse, Observatoire de la liberté de presse en Afrique (Olpa) a condamné l'interpellation, le 9 juin, à Kinshasa de Dieudonné Sidia et Yannick Bilamu, respectivement journaliste et cameraman à Radiotélévision Groupe l'Avenir (RTGA), qui étaient en plein exercice de leur travail. Pour cette ONG, il s'agit manifestement d'un excès de zèle susceptible de

porter gravement atteinte à la liberté de la presse garantie par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l'homme.

Olpa qui exhorte, en conséquence, l'autorité provinciale de Kinshasa à interdire formellement la répétition de tels actes, l'appelle également à favoriser l'exercice de la liberté de presse sur toute l'étendue de la capitale congolaise, ville sous



Dieudonné Sidia et Yannick Bilamu

son autorité.

Olpa rappelle, en effet, que Dieudonné Sidia et Yannick Bilamu ont été interpellés, le 9 juin, sur ordre de l'administrateur du marché central de Kinshasa, Guy-Michaux

Owadjo, par des agents de la Police nationale congolaise commis à la sécurité dudit marché. A en croire cette ONG, Guy-Michaux Owadjo reprocherait à Dieudonné Sidia de critiquer réguliè-

rement le gouverneur de la ville de Kinshasa, Gentiny Ngobila Mbaka, au cours de l'émission intitulée « Coup d'œil sur l'environnement » présentée par le journaliste. L'organisation indique, par ailleurs, que cette interpellation est intervenue après que les journalistes ont tenté d'effectuer un reportage sur le rassemblement des commerçants du marché central de Kinshasa, qui exigeaient la reprise immédiate des activités au sein de ce lieu de négoce. « Ils ont été conduits manu militari au bureau du gouverneur, qui n'a pas reconnu avoir donné l'ordre d'interpeller les journalistes », a fait remarquer Olpa, notant que ces professionnels des médias interpellés ont été libérés après quatre heures de privation de liberté.

Lucien Dianzenza

« Ils ont été conduits manu militari au bureau du gouverneur, qui n'a pas reconnu avoir donné l'ordre d'interpeller les journalistes »

CEDS

Études Diplomatiques & Stratégiques | INSEEC U.

Organisme doté du statut consultatif auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies

Le Centre d'Études Diplomatiques et Stratégiques propose à l'adresse des diplomates et cadres dirigeants des programmes diplômants sanctionnés par un Executive Postgraduate

NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



Ph.D in International Business & Diplomacy

DBA in Business Diplomacy
DBA in Strategy & International Security

Cycle MASTER : 5 spécialités

- > Résolution de Conflits & Médiation
- > International Business & Diplomacy
- > Diplomatie & Relations Internationales
- > Études Stratégiques & Politique de Défense
- > Management des Affaires Publiques Internationales

CEDS.FR

RENSEIGNEMENTS & ADMISSIONS : contact@ceds.fr / 01 53 92 03 34 / 10 rue Sextius Michel 75015 PARIS

FOOTBALL-TRANSFERTS

Des internationaux congolais sans clubs

Les dates de reprise de certains championnats européens sont connues, mais quelques Congolais sont encore incertains sur leur avenir.

Après l'interruption des activités sportives dues à la propagation de la pandémie de covid-19, l'on note que la Bundesliga (championnat allemand) a repris le 9 mai dernier. Liga espagnole reprend le 11 juin, la Premier League anglaise le 17 juin, la Süper Lig Turque le 12 juin, le championnat suisse le 19 juin, le championnat de Russie le 21 juin. Et des joueurs congolais sont pratiquement sans clubs en ce moment de mercato estival, indique le site leopards-foot.com.

L'ancien capitaine des Léopards Youssouf Mulumbu (33 ans), ancien de Celtic Glasgow en Ecosse n'a pas encore trouvé un nouvel employeur depuis la fin de son contrat en juillet 2019. Avant l'arrêt des championnats à cause du coronavirus, il s'entraînait à Birmingham (Championship anglaise), « *Youssouf n'a pas fini ! Je me suis entraîné avec Birmingham et le coach m'a trouvé en jambes. Il m'a dit qu'avec l'expérience et le ballon que j'ai, ils me signeraient. Il faut juste que je récupère le rythme* », a-t-il confié lors d'un live instagram. On attend

donc la reprise pour voir si Birmingham va s'intéresser de plus près au joueur formé au Paris-Saint-Germain et passé par Amiens, West Bromwich Albion, Norwich, Kilmarnock et Celtic Glasgow. Youssouf Mulumbu est aussi prêt pour retour en France.

Le milieu international congolais Jacques Maghoma (32 ans) ne connaît pas sa prochaine destination alors que son contrat avec Birmingham arrive à terme le 30 juin. Victime des blessures et autres pépins physiques au cours de cette saison, il n'a pu disputer que dix-huit matchs avant l'arrêt du championnat. N'ayant pas pu refaire ses ex-



Jacques Maghoma.



Wilfried Moke

ploits passés, il a été mis de côté par le coach Pep Clotet. Et un communiqué du club a clairement fixé sa situation, il ne prolongera pas. On attend voir où le natif de Lubumbashi et formé à Tottenham va poser ses valises pour la prochaine saison.

L'attaquant international congolais Jody Lukoki (27 ans) ne continuera pas l'aventure à Ludogorets en Bulgarie. Mis à l'écart par le staff après avoir refusé de prolonger, il est en manque du temps de jeu depuis décembre 2019, en dépit de ses statistiques positives de neuf buts et une passe décisive en vingt-trois matchs toutes compétitions confondues. Le club turc de

Trabzonspor a manifesté un intérêt au natif de Kindu dans la province de Maniema et formé à l'Ajax d'Amsterdam et passé par PEC Zwolle aux Pays-Bas. Le défenseur international Wilfried Moke (32 ans) est lui aussi dans le dur, n'ayant pas touché son salaire depuis février à Ankaragücü en D1 turque. Titulaire, il a disputé dix-sept matchs avant de prendre la décision de rompre son contrat. Ayant joué en France, Espagne, Roumanie et Turquie, Wilfried Moke -qui a connu onze clubs- va peut-être se diriger vers un autre pays.

Deux autres joueurs pourraient se retrouver sans club en ce mercato d'été, notamment Neeskens Kebano (28 ans) et Giannelli Imbula (27 ans). Le premier arrive fin contrat avec Fulham (Championship anglaise), le 30 juin, et ne pourrait ne pas être prolongé. Le joueur formé au Paris-Saint-Germain et passé par Caen, Chaleroi en Belgique et Genk qui n'a pas jamais fait son trou dans ce club, a très peu joué à Fulham depuis son arrivée en 2016. Pour sa part, Giannelli Imbula a signé pour six mois à Sochi en Russie. Mais depuis son départ de Lecce en Italie, il n'a jamais joué dans le championnat russe arrêté à cause de la co-



Youssouf Mulumbu

vid-19 et son contrat expire le 30 juin, neuf jours après la reprise du championnat de Russie (le 21 juin).

Jeune frère de Jacques Maghoma, le défenseur central Christian Maghoma (22 ans) a résilié son contrat avec le club polonais d'Arka Gdynia où il est arrivé en juillet 2018 en provenance de l'Académie de Tottenham en Angleterre, son club formateur. Avec trente-cinq matchs disputés en deux saisons et n'ayant pas le statut de titulaire, il va changer d'air se basant sur l'expérience acquise dans ce pays qui a un football rude.

Martin Enyimo

Shabab Al-Ahli veut Kakuta, Akolo a d'autres contacts

Les deux internationaux de la RDC d'Amiens ne suivront pas le club relégué en Ligue 2.

Le milieu offensif international congolais Gaël Kakuta va certainement quitter Amiens relégué en Ligue 2 française après l'arrêt définitif du championnat à cause de la propagation hallucinante de la pandémie de covid-19. Après Strasbourg et Saint-Etienne dans un premier temps, ensuite Lens son club formateur qui vient d'être promu en Ligue 1 française, le club Shabab Al-Ahli des Emirats arabes unis s'est aussi intéressé à ce footballeur globe-trotter. Et la formation émiratie a déjà fait une première pro-

position de 2,5 millions d'euros pour enrôler le meneur de jeu, indique Foot Mercato. Ce montant est en deçà des attentes du club picard ayant fixé la clause de sortie du joueur de 28 ans à deux fois plus supérieure. Amiens avait rappelé Kakuta pour trois millions d'euros de Rayo Vallecano en Espagne. Ayant fait de Kakuta l'un des priorités du mercato, Lens continue cependant les négociations avec Amiens. Coéquipier de Kakuta en sélection de la République démocratique du Congo (RDC) et en club, l'ailier Chadrac



Gaël Kakuta et Chadrac Akolo

« **J'ai des contacts, je ne peux pas en parler, mais d'ici la fin de cette semaine, on aura des nouvelles. Moi je sais, mais je n'ai pas les cartes en mains, je garde ça pour moi** »,

Akolo (25 ans) est également sur le départ. Prêté à Amiens pour une saison par en provenance de Stuttgart, l'ancien joueur du FC Sion et de Neuchâtel Xamax en Suisse, lié à Stuttgart jusqu'en 2021, ne suivra pas le picard en Ligue. Amiens ne va lever son option d'achat. Dans un

live instagram avec la journaliste Sandra Tshiyombo, il a déclaré qu'il ne va pas revenir à Stuttgart, mais trouvera une destination avant la fin de ce mercato estival. « *J'ai des contacts, je ne peux pas en parler, mais d'ici la fin de cette semaine, on aura des nouvelles. Moi je sais,*

mais je n'ai pas les cartes en mains, je garde ça pour moi », a-t-il confié. Chadrac Akolo a fait seize apparitions avec Amiens cette saison, un total de mille six cent vingt minutes de temps de jeu, deux buts inscrits et une passe décisive.

M. E.

V.CLUB

La démission d'Amisi sous examen

La démission du général Amisi Kumba Tango Four défraie la chronique au sein de la famille V.Club. Membre du Conseil suprême de club vert et noir de Kinshasa, André Kimbuta a fixé l'opinion au sortir d'une réunion de cet organe du club.

Membre du conseil suprême de V.Club, André Kimbuta Yango a indiqué que le général Amisi Kumba Tango Four n'a pas encore quitté la direction du club car sa démission déposé auprès de cet organe du club vert et noir de Kinshasa est encore sous examen. Il a fait cette déclaration au sortir de la réunion du Conseil suprême tenue le lundi 8 juin. « Les problèmes de V.Club ont été résolus en famille.

Il est vrai que le général Amisi a dit qu'il était fatigué et voulait prendre sa retraite, annonce qu'il a confirmée en venant voir le président du conseil suprême de l'équipe. Ce dernier a pris bonne note parce qu'il fallait examiner la situation et qu'il n'a le pouvoir d'accepter ou de rejeter une demande de démission, cela revient à l'assemblée générale comme l'exigent



André Kimbuta, membre du conseil suprême de V.Club

nos textes », a indiqué l'an-

« Les problèmes de V.Club ont été résolus en famille. Il est vrai que le général Amisi a dit qu'il était fatigué et voulait prendre sa retraite, annonce qu'il a confirmée en venant voir le président du conseil suprême de l'équipe. Ce dernier a pris bonne note parce qu'il fallait examiner la situation et qu'il n'a le pouvoir d'accepter ou de rejeter une demande de démission, cela revient à l'assemblée générale comme l'exigent nos textes »

ancien gouverneur de Kinshasa et notable des Dauphins Noirs de la capitale de la RDC.

Et il a ajouté : « Pour moi, le général Amisi n'a pas encore quitté V.Club parce qu'il n'a pas encore la réponse de l'assemblée ou celle du conseil suprême. Si la solution veut qu'il puisse revenir, nous ne

voions aucun problème parce qu'il a dirigé le club durant 13 ans. La situation est sous examen et nous trouverons une solution durable ». Il a par ailleurs appelé les supporters au calme et à l'apaisement, assurant qu'une solution idoine sera de toute façon trouvée, car V.Club est un grand club.

Pendant 13 ans, le général Amisi Kumba a été président du comité de direction de V.Club avec un bilan de deux titres nationaux, et deux finales africaines perdues respectivement en Ligue des champions en 2014 face à l'Entente Sétif d'Algérie et en Coupe de la Confédération en 2018 devant le Raja de Casablanca. Il a très récemment déposé sa démission, arguant qu'il est fatigué et a besoin de prendre du repos. Mais, a-t-il dit, il est et reste « vclubien », il sera toujours là en cas de besoin.

Martin Engimo

V.CLUB

Pelé Mongo, deuxième candidat pour succéder à Gabriel Amisi

Ancien dirigeant de V.Club, Mboyo Ilombe, alias Pelé Mongo, s'est porté candidat à la succession du général Gabriel Amisi, étant le deuxième candidat après Eugène Diomi Ndongala.

La succession du général Gabriel Amisi Kumba Tango Four au comité de direction de l'AS V.Club de Kinshasa prend de plus en plus corps. Après le dépôt au comité suprême de la démission de celui qui a gardé les rênes du club vert et noir de la capitale depuis 13 ans, des candidatures sont déjà admises au niveau de cet organe du club. Président du club entre 2004 et 2006, Eugène Diomi Ndongala a été le premier à se porter candidat pour reprendre le tablier rendu par Gabriel Amisi. Et l'on apprend qu'il y a un deuxième candidat président du club. Il s'agit de Mboyo Ilombe, alias Pelé Mongo, un autre ancien président du club. Son dossier de candidature déposé au comité suprême du club comprend son projet pour les quatre prochaines années de son mandat en cas de victoire aux élections imminentes au sein du club. Il dit revenir dans la gestion du club pour que les Dauphins noirs soient à la hauteur des grands clubs comme Mazembe sur le continent. « Je fais savoir ma position aux membres du conseil suprême. Tout en félicitant le général Tango Four puisque c'est pendant sa gestion que Vita est devenu une grande équipe en Afrique. Mais il nous manque à ce jour un management », a-t-il dit sur une radio locale. « Ma référence, c'est le Tout-Puissant Mazembe. Ce club congolais a un stade, un avion, des magasins pour la vente des insignes du club, ce n'est pas de la magie. Pour Vita Club, je vais faire la même chose durant les quatre ans de mon mandat », a affirmé Pelé Mongo. Apparemment, il a déjà amorcé quelques démarches dans ce sens. « Je suis en contact avec le gouverneur de la ville de Kinshasa pour la location du stade 24 novembre, afin qu'il soit loué par nous pour 20 ans et en faire



Mboyo Ilombe, alias Pelé Mongo

un bijou. Nous allons le réhabiliter avec le concours de mes partenaires pour ajouter un grand restaurant, des appartements pour le logement des joueurs étrangers du club et des magasins pour vendre des insignes du club », a-t-il révélé. Et de plaider : « Qu'on me laisse seulement quatre ans pour réaliser mon projet. J'ai déjà montré à tout le monde mon amour pour le club. Il est temps pour développer V.Club ». C'est sous son mandat que V.Club avait effectué un voyage de quelques semaines au Brésil pour la présaison et la préparation à une campagne africaine. Pelé Mongo a aussi engagé un entraîneur qui est resté dans la mémoire des supporters, le brésilien Celio Barros. Clairement, sa candidature à la tête du club est axée sur le développement du club. Il y a donc déjà deux candidatures pour succéder à Amisi Kumba Tango Four, celles d'Eugène Diomi Ndongala et de Mboyo Ilombe, dit Pelé Mongo.

M.E.

FOOTBALL

La Linafoot ne poursuivra pas Ernest Mwamba en justice

Le président de la Ligue de football du Katanga ne sera certes pas poursuivi en justice par la Linafoot, mais une action disciplinaire a été ouverte contre lui par la Fécofa, à la suite des propos jugés injurieux et critiques sur l'arrêt et l'homologation du classement de la Ligue 2.



Une pancarte de la Linafoot à Kinshasa

La Fédération congolaise de football association (Fécofa) a, dans une correspondance, interdit à la Ligue nationale de football (Linafoot) d'ester en justice contre le président Ernest Mwamba de la Ligue de football du Katanga (Lifkat). Pour l'instance fâtière du football congolais, un conflit sportif doit être traité au niveau du sport. « Faisant suite à votre lettre qui a retenu notre attention, nous vous demandons de vous en tenir à l'action disciplinaire que nous venons d'ouvrir à l'encontre du président de la Lifkat, par rapport à l'action pénale qui n'est pas conforme à notre réglementation s'agissant d'un litige d'origine sportive », indique la correspondance de la Fédération qui vraisemblablement a ouvert une action disciplinaire à l'endroit du président Ernest Mwamba de la Lifkat. Rappelons que le président Bosco Mwehu Beya Kolefa de la Linafoot a envisagé des poursuites judiciaires contre Ernest Mwamba pour injures publiques, diffamation et atteinte à l'honneur. Pour la Linafoot, le président de la Lifkat avait tenu des propos discourtois dans les chaînes de télé locales à Lubumbashi, émettant des critiques acerbes contre

la Fécofa et au comité de gestion de la Linafoot à la suite de la décision d'arrêter le championnat et d'homologuer le classement du championnat de la Ligue 2 nationale. Ernest Mwamba avait insisté sur une décision prise sans tenir compte des recours introduits par certains clubs. « C'est désolant pour le dossier de la Ligue 2. Ils savent pourquoi ils ont fait ce classement, au lieu de faire ce qui était convenu de faire. Ils ont ramassé ces gens (non élus) je ne sais où pour les placer à la tête de la Linafoot. Nous n'avons jamais voté ce comité aux gens inexpérimentés... Ils doivent dire seulement non, nous avons fait cela parce que peut-être nous avons eu un bon morceau... ». C'était le pavé dans la mare du président Ernest Mwamba de la Lifkat dans la presse locale de la capitale congolaise du cuivre. S'il a échappé à des poursuites judiciaires du président de la Linafoot, il va certainement être sous le coup d'une action disciplinaire de la Fécofa, pour son son franc-parler pour une certaine opinion, ou pour ses propos discourtois et diffamatoires pour une autre.

M.E.

PLANÈTE

Le bilan de la politique africaine de l'administration Trump en Afrique

La politique africaine de l'administration Trump a connu d'importants rebondissements, notamment dans le cadre d'une concurrence avec la Chine. Mais l'Afrique ne fait plus partie des priorités des États-Unis.

Malgré un important investissement dans le Plan d'urgence pour la lutte contre le sida, «l'Afrique ne se classe pas aussi haut dans les priorités américaines par rapport à d'autres régions», a déclaré l'ancien ministre libérien des Travaux publics, Gyude Moore. En effet, au cours de son mandat, le président américain Donald Trump n'a rencontré que deux présidents africains à la Maison-Blanche. Et certaines de ses déclarations ont tendu les relations avec l'Afrique, notamment son déploiement des restrictions à l'immigration pour les pays africains; des coupes profondes dans les programmes d'aide. Pour Grant Harris, l'ancien conseiller politique principal pour l'Afrique de Barack Obama, «il y a un énorme problème avec la façon dont l'administration Trump a conçu la politique de l'Afrique vis-à-vis de la Chine. L'Afrique est comme un pion dans un grand jeu, comme s'il s'agissait de quelque chose à perdre ou à gagner».

Ce cadrage n'est pas bien reçu en Afrique. Le président kenyan Uhuru Kenyatta a

déclaré: «*les pays occidentaux [...] agissent comme si l'Afrique est à prendre. Je veux vous dire que ce n'est pas le cas*». Pour le secrétaire d'État adjoint américain aux Affaires africaines, Tibor Nagy, «continuons à regarder l'Afrique à travers le pare-brise, pas le rétroviseur». L'engagement des États-Unis en Afrique est concentré dans cinq domaines clés : exploiter le potentiel de la jeunesse africaine; créer des conditions équitables pour les entreprises américaines et encourager les entreprises américaines à se rendre sur le continent; aider à améliorer la gouvernance; contrer le récit chinois; et accroître l'engagement avec les communautés de la diaspora. Les priorités de l'USAID sont similaires: se concentrer sur la création de liens commerciaux; protéger les États-Unis contre les menaces à la sécurité et à la santé; aider les États africains à progresser vers la stabilité et l'autosuffisance.

Malgré des mesures positives et une stimulation du commerce et des investissements en vue d'aider les économies africaines émergentes, il

manque une stratégie d'ensemble, «avec d'autres politiques», notent les experts. Ils invitent à plus d'actions et de clarté autour des politiques et des propositions. «Ce avec quoi les États-Unis ont lutté [...] autour de la politique globale de l'Afrique, c'est qu'il est très clair de savoir ce que nous sommes contre - le modèle chinois - mais nous ne précisons pas toujours très clairement pourquoi nous le sommes», a déclaré Aubrey Hruby, chercheur au Centre Afrique du Conseil atlantique. Nous avons encore ce besoin d'être clair sur l'offre américaine et la vision de la politique de l'Afrique », a déclaré Christopher Maloney, administrateur adjoint par intérim de l'USAID pour le Bureau des affaires africaines. Contrer la Chine

«*Cadrer la politique de l'Afrique dans le contexte de sa concurrence avec la Chine est problématique, parce que les dirigeants africains la rejettent et parce qu'elle peut être contre-productive aux priorités américaines dans la région*», a indiqué Gyude Moore. «*Il y a un énorme problème avec la façon dont cette administration a conçu la politique de l'Afrique vis-à-vis de la Chine*», a ajouté Grant Harris. «Les dirigeants africains ne veulent pas être coincés au milieu de la concurrence internationale avec des pays agissant comme si l'Afrique est à prendre. Ils veulent pouvoir travailler avec des partenaires, plutôt que d'être obligés de choisir l'un plutôt que l'autre», a précisé Uhuru

Kenyatta. Tibor Naguy a ajouté : «Les États-Unis ont tardé à réaliser ce qui se passe et la Chine a été là. Ce que les États-Unis doivent faire, c'est impliquer davantage des entreprises américaines sur le continent et proposer des alternatives à l'approche chinoise». Ajoutant : «*Le choix appartient aux Africains sur le terrain, mais les États-Unis doivent parler des avantages que leurs entreprises apportent, et du financement auquel ils contribuent - à la santé mondiale par exemple - de la même manière que la Chine pourrait vanter un nouveau stade*».

«*Bien qu'il y ait des critiques valables de certains investissements chinois et un manque de transparence en particulier, ceux-ci peuvent être perçus sans faire une condamnation générale de l'engagement chinois sur le continent*», a-t-il dit. Pour Aubrey Hruby, «*les États-Unis devraient chercher à construire des initiatives dans des domaines où ils peuvent se différencier. Par exemple dans le secteur créatif, les sports, le capital-risque, l'enseignement supérieur*».

Noël Ndong

« les États-Unis devraient chercher à construire des initiatives dans des domaines où ils peuvent se différencier. Par exemple dans le secteur créatif, les sports, le capital-risque, l'enseignement supérieur ».

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN AFRIQUE

La BAD met sur pied une stratégie de lutte contre les effets de covid-19

La Banque africaine de développement (BAD) a présenté, le 8 juin, une feuille de route stratégique destinée à aider les pays africains à faire face aux effets de la crise sanitaire due à la pandémie du coronavirus (covid-19).

Intitulée Feed Africa Response to covid-19 (FAREC), cette stratégie vise à soutenir les gouvernements africains dans leurs efforts pour atténuer l'impact potentiel de la pandémie sur la sécurité alimentaire dans les pays membres régionaux de la banque.

Elle ouvre la voie à une intervention globale de la banque pour renforcer la résilience, la durabilité et l'autosuffisance régionale des systèmes alimentaires africains et aider les agriculteurs à faire face aux perturbations de la chaîne de valeur agricole causées par la pandémie.

«*La réponse de la banque en faveur du secteur agricole présente des mesures spéci-*

ifiques visant à relever les défis auxquels sont confrontés les pays africains dans tous les aspects du secteur agricole. L'Afrique ne peut pas se permettre de subir une crise alimentaire à la suite de la pandémie de covid-19 », a déclaré la vice-présidente de la banque pour l'agriculture et social, Jennifer Blanke.

Etayant les points clés de cette politique, Jennifer Blanke a précisé que la réponse de la banque comprend des interventions immédiates, à court et à moyen terme, comme solutions pour aider le secteur agricole à faire face aux perturbations liées au coronavirus. Ces solutions visent notamment le soutien à

la distribution des denrées alimentaires pour les plus vulnérables, la stabilisation des prix alimentaires, l'optimisation de la chaîne de transformation des aliments, le renforcement des services de soutien à la vulgarisation et la mise à disposition d'intrants agricoles par le biais de subventions intelligentes. Car, la stratégie de la FAREC souligne que ces solutions représentent des étapes clés pour faire avancer l'Afrique vers des systèmes alimentaires plus résistants et durables. Elle révèle aussi que la banque accordera la priorité au soutien politique pour une meilleure circulation des intrants et des denrées alimentaires.

Il faut créer les groupes de travail pour rendre efficace la stratégie. Par ailleurs, selon la responsable de la banque, sera également soutenue pour rendre efficace cette politique, la

création des groupes de travail sur la sécurité alimentaire au niveau des pays ainsi que les organisations régionales pour le suivi des initiatives régionales. Les rapports nationaux et les données recueillies auprès des pays membres régionaux renseignent que la volatilité des prix des denrées alimentaires de base s'est aggravée en raison de la pandémie de la covid-19. Cette volatilité accroît l'incertitude et rend plus difficile la prise de décisions d'investissement par les acteurs du système alimentaire.

«*La BAD redoute la mise en danger des moyens de subsistance des populations ainsi que l'aggravation de l'insécurité alimentaire et la malnutrition. A en croire les analyses du Programme alimentaire mondial, plus de quarante millions de personnes en Afrique de l'ouest seront confrontées à des pé-*

nuries alimentaires dans les mois à venir », souligne la banque, tout en insistant sur la nécessité de garantir la sécurité alimentaire des africains.

«*Notre institution coordonnera ses efforts avec les différentes parties prenantes à travers le continent pour répondre efficacement aux besoins des pays membres régionaux* », a déclaré le directeur du département de l'agriculture et de l'agro-industrie au sein de la BAD, Martin Fregene.

Signalons que la FAREC fait partie de la facilité de réponse rapide dotée de dix milliards de dollars américains. Une initiative mise en place par la BAD pour aider les pays membres régionaux à faire face aux impacts sanitaires, sociaux et économiques de la pandémie de covid-19.

Rock Ngassakys

PLANÈTE

Les conséquences possibles de la surpopulation

En 2020, la population mondiale se chiffrait à 7,7 milliards d'êtres humains sur terre et serait de deux milliards de plus en 2050. Une surpopulation qui aura un impact sur l'environnement et sur les ressources mondiales. L'épidémie mondiale que nous subissons actuellement inquiète également sur l'évolution incontrôlée de la planète.

À l'heure actuelle, la terre abrite plus de 7,6 milliards d'êtres humains. Selon les dernières projections, nous serons 9,5 milliards d'ici 2050. Autant de personnes qu'il faudra loger. Cette pression démographique provoque une augmentation constante de l'artificialisation des sols, un désastre pour l'écosystème qui va se retrouver fragmenté et détruit. Ces prévisions sont fondées par l'explosion démographique des pays émergents et l'allongement de la durée de

vie dans les pays développés. L'épidémie sanitaire nous oblige aussi à réfléchir sur les questions de notre destruction de la biodiversité sur la terre en tant que prédateur dominant.

Cette surpopulation mondiale pourrait aussi entraîner des conflits généralisés liés à l'or bleu. Des heurts existent déjà, l'eau étant l'une des principales causes des tensions au Proche-Orient. Un conflit mondial pour l'eau aurait donc des conséquences incalculables. Aujourd'hui, 80 pays

manquent d'eau et une personne sur cinq n'a pas accès à l'eau potable. Pour pallier cette pénurie, des solutions existent, des experts proposent la désalinisation de l'eau de mer, qui demeure encore coûteuse. L'organisation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture prévoit qu'une personne sur trois n'aura pas accès à une alimentation saine, durable et équilibrée en 2050. La pollution de la planète n'est pas directement liée à la surpopulation, selon les experts. Les pays les plus développés sont ceux qui polluent le plus, mais aussi ceux qui ont les taux de natalité les plus faibles. Un Américain pollue ainsi 91

fois plus qu'un habitant du Bangladesh. Toutefois, si la croissance des pays émergents poursuit son ascension et si les pays développés ne restreignent pas la pollution qu'ils engendrent, alors, la surpopulation mondiale aura une conséquence désastreuse sur l'environnement de la planète.

Le taux de croissance de la population mondiale devrait continuer à baisser en raison de la diminution de la fécondité en Europe. Parmi les régions du monde dans lesquelles elle est encore élevée (supérieure à trois enfants), il y a l'Afrique intertropicale, l'Inde, le Pakistan, l'Afghanistan. L'un des grands changements

c'est l'accroissement de la population de l'Afrique. Il pourrait quadrupler d'ici un siècle, passant d'un milliard en 2010 à 2,5 milliards en 2050, et de plus de 4 milliards en 2200, et ceci malgré les épidémies subies par le continent (Sida, Ebola, Covid-19...). Si un homme sur six vit aujourd'hui en Afrique, ce sera plus d'un homme sur trois dans un siècle. L'accroissement devrait être particulièrement important en Afrique au sud du Sahara où la population pourrait passer de 800 millions d'habitants en 2010 à 4 milliards en 2100 avec un impact considérable sur la planète.

Noël Ndong

LITTÉRATURE

« Jalons d'une politique sociale, entretien avec Emilienne Raoul »

Dans un livre d'entretiens de 118 pages, Emilienne Raoul revient sur son parcours et son expérience d'ancienne ministre des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité, fonction exercée durant plus d'une décennie.

Paru chez L'Harmattan le 3 mars dernier, en pleine crise sanitaire de coronavirus, le livre de la présidente du Conseil économique, social et environnemental du Congo-Brazzaville plante le décor à partir des thématiques susceptibles d'instaurer une protection sociale en faveur des catégories les plus pauvres dans son pays.

Sans détours, en se projetant vers l'avenir, elle ne tait pas les difficultés qu'elle a dû affronter. La présidente donne des repères face à une série de questionnements tels que : Comment concilier nécessairement le développement économique et l'investissement dans le capital humain ? Comment répondre à l'urgence tout en planifiant son intervention dans la durée ? Comment définir un socle de protection sociale et l'adapter au contexte local, en fonction des moyens dont on dispose ? L'auteure, à travers ses écrits, espère obtenir plus qu'un plaidoyer pour le développement humain. C'est également le témoignage d'une femme de réflexion et d'action, qui affronte la réalité et transmet au lecteur les clés de compréhension d'une réalité complexe. Les étudiants en sciences sociales, les professionnels de ce secteur, les bailleurs de fonds et les associations, les responsables des ministères en Afrique et ailleurs, y trouve-



Couverture livre Jalons d'une politique sociale, entretien avec Emilienne Raoul

ront les enseignements d'une gouvernance sociale. Emilienne Raoul née Matinguou, est géographe, enseignant-chercheur retraitée de l'Université Marien-Ngouabi.

ront les enseignements d'une gouvernance sociale. Emilienne Raoul née Matinguou, est géographe, enseignant-chercheur retraitée de l'Université Marien-Ngouabi.

Marie Alfred Ngoma

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Le chef d'Aqumi tué au Mali

La ministre française des Armées, Florence Parly, a fait le 5 juin un communiqué annonçant la mort au Mali du chef d'al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), Abdelmalek Droukdel et de plusieurs de ses proches collaborateurs.

C'est au cours d'une opération militaire, organisée le 3 juin au nord du Mali, notamment à 80 km par les forces françaises avec le soutien de leurs partenaires, qu'ils ont trouvé la mort.

« L'opération a été menée au nord de l'Adrar des Ifoghas, à 80 km à l'est de Tessalit, près de la frontière avec l'Algérie », précise, le communiqué.

Par ailleurs, selon quelques sources proches de l'armée française, la frappe aurait été délivrée par un drone de l'armée de l'air, suivie d'une opération hélicoptère. L'attaque aurait ainsi occasionné la mort de cinq personnes parmi lesquelles Abdelmalek Droukdel et plusieurs de ses proches collaborateurs, dont un haut cadre chargé de la propagande au sein d'Aqmi.

« Les forces françaises déployées pour mener cette opération confirment que le jihadiste Abdelmalek Droukdel a bien été neutralisé. D'autant plus qu'il a eu un prisonnier, notamment l'un des membres du groupe terroriste qui s'était ren-

du sans combattre. Mais, son identité n'est pas encore connue », a assuré le porte-parole de l'état-major des armées, Frédéric Barbry, avant de préciser que cette opération a été réalisée par un module d'intervention composée d'hélicoptères et de troupes au sol appuyé par l'aviation.

En effet, selon l'armée française, Abdelmalek Droukdel est une figure du jihad dans la région, mentor de plusieurs groupes djihadistes au Sahel dont le JNIM ou GSIM en français. Un groupe de soutien à l'islam et aux musulmans. Il faut, par ailleurs, noter que selon certaines sources, malgré le fait qu'un test ADN a été mené confirmant l'identité d'Abdelmalek Droukdel, les experts restent de leur côté prudents pour le moment, tant que cette mort n'a pas été confirmée par le groupe terroriste. D'autant plus que, les groupes djihadistes, notamment ceux liés à al-Qaïda et donc Aqmi, n'ont pas l'habitude de cacher leurs morts. Si cette mort est effective, elle sera confirmée dans les jours qui suivent.

Rock Ngassakys

DISPARITION

Décès du président burundais,
Pierre Nkurunziza

Le chef de l'Etat du Burundi, Pierre Nkurunziza, est décédé le 8 juin à l'âge de 56 ans, à l'hôpital du Cinquantenaire de Karusi, des suites d'un arrêt cardiaque, selon un communiqué du gouvernement.



« (...) Dans l'après-midi du lundi, son état de santé a brusquement changé avec un arrêt cardiaque. Une réanimation immédiate a été entreprise par une équipe multidisciplinaire des médecins pendant plusieurs heures avec une assistance cardiorespiratoire. Malgré une prise en charge intense, continue et adaptée, l'équipe médicale n'a pas pu récupérer le patient », a annoncé le gouvernement burundais dans un communiqué.

En effet, après l'officialisation du décès du chef de l'Etat par les autorités le 9 juin, un deuil national de sept jours a été décrété à partir d'hier. Au pouvoir depuis 2005, Pierre Nkurunziza avait réussi à faire élire son successeur, Évariste Ndayishimiye, candidat de son parti, le Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces de défense de la démocratie (CNDD-FDD) dès le premier tour au cours de la récente élection présidentielle avec 68,72 % des voix. Alors que les Burundais attendaient la cérémonie de passation des consignes entre l'entrant et le sortant, prévue pour le 20 août prochain, Pierre Nkurunziza vient d'être fauché par un arrêt cardiaque.

Né en 1964, Pierre Nkurunziza a passé trois mandats à la tête du Burundi. En effet, élu nouveau président de la République en août 2005, il avait été réélu en juin 2010 et juillet 2015.

Parfait Wilfried Douniama

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN AFRIQUE

La BAD met sur pied une stratégie de lutte
contre les effets de covid-19

La Banque africaine de développement (BAD) a présenté, le 8 juin, une feuille de route stratégique destinée à aider les pays africains à faire face aux effets de la crise sanitaire due à la pandémie du coronavirus (covid-19).

Intitulée Feed Africa Response to covid-19 (FAREC), cette stratégie vise à soutenir les gouvernements africains dans leurs efforts pour atténuer l'impact potentiel de la pandémie sur la sécurité alimentaire dans les pays membres régionaux de la banque.

Elle ouvre la voie à une intervention globale de la banque pour renforcer la résilience, la durabilité et l'auto-suffisance régionale des systèmes alimentaires africains et aider les agriculteurs à faire face aux perturbations de la chaîne de valeur agricole causées par la pandémie.

« La réponse de la banque en faveur du secteur agricole présente des mesures spécifiques visant à relever les défis auxquels sont confrontés les pays africains dans tous les aspects du secteur agricole. L'Afrique ne peut pas se permettre de subir une crise alimentaire à la suite de la pandémie de covid-19 », a déclaré la vice-présidente de la banque pour l'agriculture, le développement humain et social, Jennifer Blanke.

Etayant les points clés de cette politique, Jennifer Blanke a précisé que la réponse de la banque comprend des interventions immédiates, à court et à moyen terme, comme solutions pour aider le secteur agricole à faire face aux perturbations liées au coronavirus.

Ces solutions visent notamment le soutien à la distribution des denrées alimentaires pour les plus vulnérables, la stabilisation des prix alimentaires, l'optimisation de la chaîne de transformation des aliments, le renforcement des services de soutien à la vulgarisation et la mise à disposition d'intrants agricoles par le biais de subventions intelligentes. Car, la stratégie de la FAREC souligne que ces solutions représentent des étapes clés pour faire avancer l'Afrique vers des systèmes alimentaires plus résistants et durables. Elle révèle aussi que la banque accordera la priorité au soutien politique pour une meilleure circulation des intrants et des denrées alimentaires.

Il faut créer les groupes de travail pour rendre efficace la stratégie

Par ailleurs, selon la responsable de la banque, sera également soutenue pour rendre efficace cette politique, la création des groupes de travail sur la sécurité alimentaire au niveau des pays ainsi que les organisations régionales pour le suivi des initiatives régionales. Les rapports nationaux et les données recueillies auprès des pays membres régionaux renseignent que la volatilité des prix des denrées alimentaires de base s'est aggravée en raison

de la pandémie de la covid-19. Cette volatilité accroît l'incertitude et rend plus difficile la prise de décisions d'investissement par les acteurs du système alimentaire.

« La BAD redoute la mise en danger des moyens de subsistance des populations ainsi que l'aggravation de l'insécurité alimentaire et la malnutrition. A en croire les analyses du Programme alimentaire mondial, plus de quarante millions de personnes en Afrique de l'ouest seront confrontées à des pénuries alimentaires dans les mois à venir », souligne la banque, tout en insistant sur la nécessité de garantir la sécurité alimentaire des africains. « Notre institution coordonnera ses efforts avec les différentes parties prenantes à travers le continent pour répondre efficacement aux besoins des pays membres régionaux », a déclaré le directeur du département de l'agriculture et de l'agro-industrie au sein de la BAD, Martin Fregene. Signalons que la FAREC fait partie de la facilité de réponse rapide dotée de dix milliards de dollars américains. Une initiative mise en place par la BAD pour aider les pays membres régionaux à faire face aux impacts sanitaires, sociaux et économiques de la pandémie de covid-19.

Rock Ngassakys

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

CÉRAMIQUES

PEINTURES

MUSIQUE









L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso
immeuble les manguiers (M'pila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

RÉGULATION DES MÉDIAS

Le CSLC sollicite l'appui de l'Assemblée nationale

Les présidents de l'Assemblée nationale Isidore Mvouba et du Conseil supérieur de la liberté de la communication (CSLC), Philippe Mvouo, se sont entretenus le 9 juin à Brazzaville sur les problèmes auxquels l'organe de régulation des médias est confronté.

« Hier, j'étais avec le président du Sénat et aujourd'hui avec celui de l'Assemblée nationale pour exprimer les mêmes problèmes que je rencontre dans mon institution auxquels des solutions peuvent provenir de ces deux grandes personnalités », a expliqué Philippe Mvouo à sa sortie d'audience. Selon lui, le CSLC qui a élaboré un programme de formation des journalistes et de contrôle des médias, se trouve confronté à un problème de moyens financiers. L'organe de régulation entend organiser des séminaires de formation des journalistes à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie, Ouesso, Impfondo et Oyo. Le séminaire d'Oyo connaîtra la participation des journalistes des Plateaux, de la Cuvette et de la Cuvette-ouest, et celui de Dolisie regroupera les professionnels des médias de la Bouenza



Isidore Mvouba et Philippe Mvouo

(Nkayi, Madingou), Niari et Lé-koumou.

L'objectif étant de préparer les journalistes à gérer les élections. « J'ai toute une série de séminaires de formation

à organiser parce que, lorsqu'arrive le temps des élections, souvent les journalistes s'éparpillent, font n'importe quoi. Ils oublient les règles propres à leur métier. Pour

cela, avant les élections, il faut d'abord les former », a poursuivi Philippe Mvouo.

« Il n'y a pas de problème personnellement entre le ministre de la Communication

et le président du CSLC »

Le président du CSLC a entrepris cette série de visites auprès des présidents des deux chambres du Parlement au moment où son institution et le ministère de la Communication et des Médias s'attaquent mutuellement. « Ce n'était pas l'objet de mon audience. Mais, néanmoins, nous l'avons quand même abordé puisque cela fait l'actualité. Il n'y a pas un différend qui oppose le ministère de la Communication au CSLC. Il n'y a pas un problème personnel entre le ministre de la Communication et le président du CSLC. Au contraire, c'est certainement des contradictions de travail inhérentes à toute collaboration », a dit Philippe Mvouo, précisant que les deux parties labourent le même champ, même si chacun fait ses sillons.

Parfait Wilfried Douniama

FONDS DE SOLIDARITÉ COVID-19

La Cour constitutionnelle contribue à hauteur de 10 millions de FCFA

Le président de la Cour constitutionnelle de la République du Congo, Auguste Iloki, a apporté au Fonds de solidarité contre la Covid-19 une contribution de 10 millions de FCFA de la part de sa structure. Le chèque a été réceptionné par le ministre délégué aux Finances, Ludovic Gatsé, le 9 juin à Brazzaville.

« C'est pour répondre à l'appel du chef de l'Etat de contribuer à la lutte contre la covid-19 que nous apportons notre assistance. Cette contribution est faite des cotisations des membres de la Cour, des collaborateurs de cabinet, du secrétaire général et l'adjoint... », a expliqué le président de la Cour constitutionnelle.

Remerciant le président de la Cour ainsi que ses collaborateurs, le ministre délégué au Budget a indiqué : « Merci pour votre contribution à ce fonds. Vous êtes la plus haute institution de notre pays. Ce soutien à l'appel du chef de l'Etat est le signe de votre volonté à accompagner le pays à avancer. »

En dehors de la Cour constitutionnelle, l'Ordre des experts comptables du Congo a aussi apporté leur pierre à l'édifice à travers un chèque de neuf millions de FCFA, remis par son président, Patrick Gamassa.

Dans le cadre du Fonds Covid-19, le gouvernement a déjà encaissé près de trois milliards de francs CFA.

Lopelle Mboussa Gassia

PARC MESSOK DJA

L'Union européenne suspend son financement au WWF-Congo

Il est reproché au Fonds mondial pour la nature (WWF) de graves violations des droits humains dans l'exécution d'un projet de création de l'aire protégée de Messok Dja, au nord de la République du Congo. Des autochtones « Baka » s'opposant au projet ont été « battus, torturés, abusés sexuellement, arrêtés à tort et tués » par les écogardes soutenus par WWF-Congo.

Les Baka vivent dans l'immense forêt de Messok Dja, d'une superficie de 1 500 km², depuis des temps immémoriaux. L'accès aux ressources de la forêt est indispensable pour ce peuple marginalisé de chasseurs-cueilleurs, afin de se nourrir, se soigner et pratiquer les rites sacrés. Malgré leur opposition au projet de WWF-Congo, ceux-ci ont été persécutés des années durant. Pour les experts, ces violences ont déjà commencé à détruire les communautés Baka et leur mode de vie. Au stade actuel, il est impossible d'obtenir leur consentement préalable aussi bien pour la poursuite du projet que pour son financement, sans violer les engagements de l'Union européenne (UE) et les règles des Nations unies en matière de droits humains. La décision des partenaires européens de suspendre leur appui financier au projet du parc naturel a alors été bien accueillie chez les défenseurs des peuples autochtones.

« Nous sommes ravis que l'UE ait enfin reconnu les failles désastreuses de ce terrible projet. Elle doit maintenant l'abandonner complètement.



Une famille baka de la région de Messok Dja/DR

Il est le fruit de la pire forme de conservation coloniale de la nature qui a consisté à voler les terres des Baka et à les en expulser, puis à faire

de leur vie une misère. Les forêts du bassin du Congo ne seront protégées qu'en travaillant avec les Baka et en les écoutant vraiment, plutôt

« Nous sommes ravis que l'UE ait enfin reconnu les failles désastreuses de ce terrible projet. Elle doit maintenant l'abandonner complètement. Il est le fruit de la pire forme de conservation coloniale de la nature qui a consisté à voler les terres des Baka et à les en expulser, puis à faire de leur vie une misère. Les forêts du bassin du Congo ne seront protégées qu'en travaillant avec les Baka et en les écoutant vraiment, plutôt que de se comporter comme une puissance coloniale du XIX^e siècle »

que de se comporter comme une puissance coloniale du XIX^e siècle », a estimé Fiore Longo, responsable de la campagne « Décoloniser la protection de la nature ».

Même si les autorités congolaises ne se sont pas prononcées publiquement sur cette affaire, les défenseurs des droits de l'homme ont promis d'intensifier la pression, à travers les campagnes publiques contre le projet de Messok Dja. Ils espèrent également que la décision de l'UE constituera un précédent pour les innombrables programmes similaires imposés aux communautés locales par des organisations de protection de la nature.

En effet, l'espace Messok Dja abrite de vastes étendues de forêts quasi intactes, constituant un des derniers sanctuaires pour les éléphants de forêts et les grands singes du Bassin du Congo. La sanction de l'UE est entrée en vigueur depuis le 17 avril sans aucun communiqué de presse. L'UE va passer en revue tous les contrats finançant des aires protégées dans la sous-région, soit les trois cents millions d'euros pour la période 2014-2020.

Fiacre Kombo

JOURNÉE DU 10 JUIN

Créer une union sacrée contre la covid-19

Le Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo a exhorté le 9 juin les Congolais à créer une union sacrée afin de combattre la pandémie du coronavirus (covid-19).

10 juin 1991-10 juin 2020, il y a exactement 29 ans que prenait fin la Conférence nationale souveraine. Journée fériée, chômée et payée sur toute l'étendue du territoire national, cette date est commémorée aujourd'hui d'une manière particulière à cause de la pandémie du coronavirus. Le Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction s'est contenté d'une déclaration rendue publique le 9 juin. « Nous saisissons l'occasion que nous offre la commémoration de la journée de la concorde nationale, pour lancer un vibrant appel à tous, pour qu'ensemble, nous créons une union sacrée afin de combattre la covid-19 et relever dans la paix les défis présents et futurs », a lancé le commissaire à la réconciliation nationale, Félicien Mabika.

Déclarée officiellement au Congo le 14 mars dernier, la pandémie de covid-19 a déjà fait 24 décès pour 728 cas positifs et 221 guéris. C'est ainsi que le comité de suivi en appelle à la vigilance. « Ne soyons pas sceptiques, observons tous scrupuleusement des mesures barrières édictées par le président de la République, car s'il ne les avait pas prises à temps, il y aurait plus de personnes contaminées et de décès », indique le comité de suivi.

Commémorée sous le signe de la concorde nationale, la journée du 10 juin 2020, n'a pas eu le même éclat comme les précédentes éditions. En effet, la tradition de la célébration tournante instaurée depuis 2011 n'a pas été respectée. Ainsi, après Brazzaville en 2009 et en 2017, Ewo en 2011, Kinkala en 2012 et 2018, Djambala en 2013, Sibiti en 2014, Ouessou en 2015, Madingou en 2016, Oyo et Owando en 2019, les festivités de l'édition 2020 prévues dans les départements de Pointe-Noire et Kouilou, notamment à Loango, ont été ajournées.

La cause principale étant la « survenue de la pandémie de la covid-19, avec des conséquences incalculables sur notre pays et cela dans tous ses compartiments. Cette pandémie invisible, qui sème la désolation et la mort, ravage et anéantisse les économies, et même les grandes puissances, est bel et bien présente au Congo », a dit Félicien Mabika.

Parfait Wilfried Douniama

COVID-19

Le Congo va bientôt lancer le dépistage en masse

Le ministre de l'Aménagement, de l'Équipement du territoire et des Grands travaux, Jean-Jacques Bouya, a réceptionné le 9 juin à Brazzaville, des lots de produits de lutte contre le coronavirus offerts par la Chine.



Composé essentiellement des réactifs, des masques, des intrants et autres matériaux susceptibles de renforcer les stratégies de riposte à la covid-19, ce don du gouvernement chinois répond bien à la demande de la République du Congo, a signifié Jean-Jacques Bouya.

Ainsi, le Congo pourrait désormais, selon lui, enclencher l'opération de dépistage en masse. « Depuis le début de la covid-19, la Chine est toujours à nos côtés. Aujourd'hui, ce vol spécial nous a apporté d'autres produits de prévention contre la pandémie à coronavirus. Au nom du

gouvernement, je remercie la Chine. Nous avons reçu plus de dix milles réactifs et je pense que l'instruction du président de la République concernant le dépistage en masse sera bientôt effective », a-t-il indiqué.

Ces produits qui constituent le plus grand lot du don de la Chine au Congo depuis le début de cette pandémie sont arrivés ensemble avec ceux achetés par l'Etat congolais.

« Nous avons plus de cent cinquante mille masques, des respirateurs, des tests réactifs d'acide nucléique pour dix mille personnes, des combinaisons et

Les délégations chinoise et congolaise Adiac autres produits de prévention », a expliqué l'ambassadeur de Chine au Congo Ma Fulin lors de la remise du don à l'aéroport Maya-Maya.

Par ailleurs, le ministre de l'Aménagement, de l'Équipement du territoire et des Grands travaux, a remis, au nom du gouvernement congolais, des diplômes d'honneur aux médecins chinois spécialisés en épidémiologie. Ces derniers viennent d'avoir des échanges avec leurs homologues congolais dans la détection, la prise en charge et le traitement des patients atteints du coronavirus.

Rude Ngoma

MÉDIAS

Le CSLC appuie l'initiative du E-journalisme

Le président du Conseil supérieur de la liberté de la communication (CSLC), Philippe Mvouo, a promis le 8 juin, d'accompagner les jeunes initiateurs du E-journalisme à l'issue d'un entretien avec la délégation conduite par Mikhaël Gatsé.



L'initiateur du E-journalisme présente le programme au président Philippe Mvouo (Adiac)

L'échange a porté sur les préparatifs de la deuxième édition du E-journalisme en septembre prochain ainsi que sur le compte rendu de la première édition.

Philippe Mvouo a félicité l'initiative des jeunes qui avait permis au Conseil de s'intéresser aux médias en ligne lors de la première édition. Il a rappelé la promesse faite aux animateurs des plates-formes en ligne qui consistait à organiser une rencontre en vue d'une visibilité des médias en ligne au public congolais.

Selon lui, cette rencontre marquera la reconnaissance

de ces médias auprès de l'organe régulateur. « La rencontre des médias en ligne avec le Conseil supérieur de la liberté de communication permettra au public de connaître qu'en dehors des médias classiques, il existe d'autres médias susceptibles de donner les informations à la différence des réseaux sociaux où les informations ne sont pas données par les professionnels », a déclaré le président du conseil.

Il a, par ailleurs, souligné qu'on ne peut plus s'en passer des médias en ligne parce

que la technologie de l'information se développe du jour le jour avec des performances que personne ne peut arrêter. Abordant le volet formation, Philippe Mvouo a assuré les jeunes que la charge revient au régulateur de former les jeunes initiateurs des plates-formes en ligne afin que l'exploitation des informations ne soit pas comparable à celles des réseaux sociaux. « La positivité de l'exploitation des réseaux sociaux ne pourra partir que de l'application des normes d'éthique et du code déontologique exigées par le métier du journa-

lisme », a-t-il dit.

Le président du Conseil a promis travailler en collaboration avec les jeunes afin d'avoir un cadre juridique pour donner des agréments aux médias en ligne.

Le consultant formateur en communication digitale, Elwin Gomo, a expliqué que E-journalisme ne pouvait organiser un atelier dans le cadre du numérique sans avoir informé l'organe régulateur des médias.

L'atelier sera axé sur la pratique du numérique. L'objectif consiste non seulement à recenser tous les médias en ligne et voir comment les accompagner dans ce domaine mais aussi d'inciter les médias officiels à être également présents en ligne afin de relayer les vraies informations contrairement aux réseaux sociaux. La deuxième édition a pour cible, poursuit-il, les étudiants de l'Université Marien-Ngouabi ainsi que les professionnels des médias afin de pouvoir s'adapter au numérique.

Lydie Gisèle Oko

PRÉSIDENTIELLE 2021

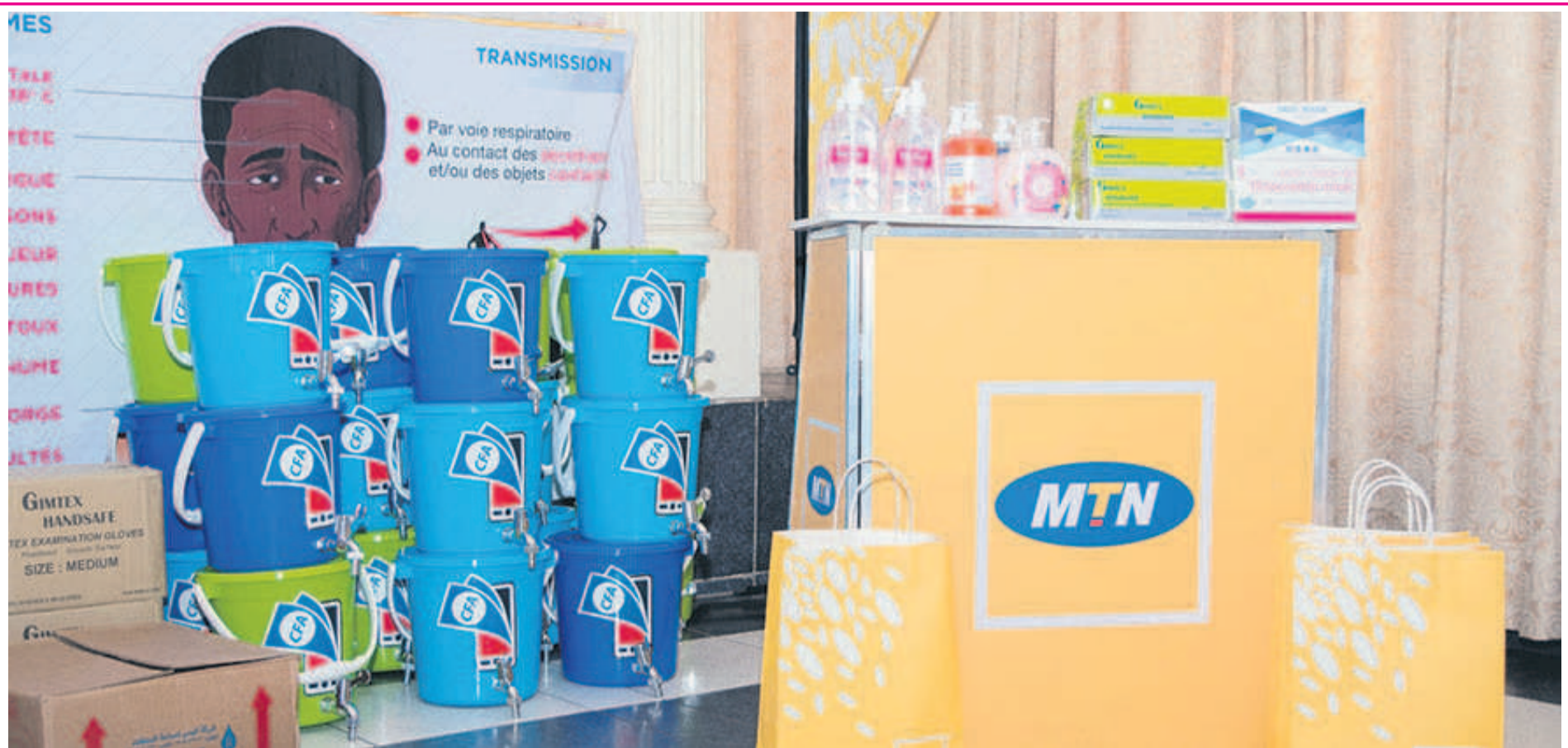
Pierre Ngolo et Philippe Mvouo échangent sur la régulation de la communication

Les présidents de la chambre haute du Parlement et du Conseil supérieur de la liberté de communication ont échangé le 8 juin à Brazzaville sur la régulation de la communication lors de l'élection présidentielle de 2021.

« J'ai parlé en gros de l'élection de 2021... Tous ceux qui sont embarqués au processus de préparation de ce scrutin s'entendent, se comprennent. Je suis venu voir le président du Sénat pour lui en parler parce que de notre côté, nous avons inscrit, pour cette année, les élections au cœur de notre programme d'activités », a déclaré Philippe Mvouo à l'issue des échanges. « Que le président du Sénat puisse peser de tout son poids pour que le conseil puisse avoir tous les atouts pour pouvoir réguler toute la communication pendant les prochaines élections », a-t-il souhaité.

Concernant les relations entre le conseil et le ministère de la Communication, Philippe Mvouo a dit : « Le conseil et le ministère cultivent, labourent un même champ mais, chacun fait ses sillons pourtant le jour de la récolte les fruits sont mis dans une même corbeille et cette corbeille c'est l'Etat ».

Jean-Jacques Koumbema



COVID 19

Le geste de cœur de MTN Congo

Suite à la pandémie liée au Coronavirus qui sévit actuellement dans le monde et au regard du nombre croissant des cas avérés en République du Congo, la société MTN Congo, représentée par son Directeur Général, M. Ayham Moussa, poursuit son élan de soutien aux communautés nationales ainsi qu'aux administrations publiques.



Pour renforcer sa contribution à la lutte contre la propagation de cette maladie et dans le cadre de sa responsabilité sociétale, MTN Congo a fait un don de kits de protection aux autorités de la Préfecture et de la Mairie de Pointe-Noire destinés à leurs Personnels.

La double cérémonie de remise de ces kits s'est déroulée respectivement à l'esplanade de la préfecture et dans la salle de mariage de l'hôtel de ville de Pointe-Noire, le vendredi 29 mai dernier. Ce don était composé essentiellement de masques, de savons liquides, de gels hydroalcooliques, de seaux plastiques avec robinets, de gants, etc.

A cette occasion, Monsieur Ayham Moussa a rappelé les efforts de générosité que MTN Congo fait depuis l'apparition du COVID-19 au Congo-Brazzaville.

« Chez MTN, nous sommes très attachés à notre responsabilité envers les communautés dans lesquelles nous opérons. Depuis le début de cette crise nous avons concentré nos efforts pour accompagner le comité de gestion de crise en collaboration avec le ministère de la santé ainsi que les ministères de l'enseignement primaire, secondaire, chargé de l'alphabétisation et de l'enseignement technique et de la formation qualifiante. »

Réceptionnant symboliquement un échantillon de kits de protection, en lieu et place de Monsieur le Préfet de Pointe-Noire empêché, Monsieur le Sous-préfet

et Directeur de Cabinet, Jean-Louis Banthoud, n'a pas hésité à exprimer sa gratitude à MTN Congo en ces termes : « Très sincèrement, je vous félicite pour ce geste salutaire que vous venez de faire à notre endroit. Ces produits nous aideront encore plus dans la protection de nos équipes face à la pandémie. Encore une fois merci ».

Pour sa part, le député-maire de la ville océane, Jean-François Kando, très reconnaissant pour ce don, a marqué sa satisfaction en précisant que « le bureau exécutif du conseil départemental et municipal (...) est heureux de recevoir ce don qui vient à point nommé, parce qu'il s'agit des produits qui nous permettront de mettre en pratique les mesures barrières édictées par le Gouvernement de la République dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus. Lorsqu'un généreux donateur fait un geste aussi louable, quel que soit les mots qui seront prononcés, rien ne dépassera le mot « Merci ». La municipalité de Pointe-Noire vous restera reconnaissante pour cet acte empreint d'empathie ».

Pour cette tournée, M. Ayham Moussa était accompagné de M. Patrick Itsoua, Directeur Juridique et des Relations publiques et de Mme Gabriela Okotaka, Senior Manager commercial zone Sud.

MTN everywhere you go!

Dates des Examens d'Etat et Concours
Année scolaire 2019 - 2020

Ministère de l'Enseignement Technique et Professionnel,
de la Formation Qualifiante et de l'Emploi

BACCALAURÉAT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL	BREVET D'ETUDES TECHNIQUES (BET)	BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES (BEP)	CERTIFICAT D'APTITUDES PROFESSIONNELLES (CAP)
<ul style="list-style-type: none"> ● EPS * Après l'écrit ● Epreuves écrites du 1^{er} Groupe 7 Juillet 2020 ● Epreuves Pratiques (E-F-GI-R-MA-IFTPL) À partir du 13 Juillet 2020 ● Epreuves écrites du 2^e Groupe Dès publication des résultats 	<ul style="list-style-type: none"> ● EPS * Après l'écrit ● Epreuves pratiques (Rapports Présco.) Après l'écrit ● Epreuves écrites du 1^{er} Groupe 28 Juillet 2020 ● Epreuves écrites du 2^e Groupe Dès publication des résultats 	<ul style="list-style-type: none"> ● EPS * Après l'écrit ● Epreuves écrites du 1^{er} Groupe 28 Juillet 2020 ● Epreuves écrites du 2^e Groupe Dès publication des résultats 	<ul style="list-style-type: none"> ● Epreuves écrites, pratiques et orales 28 Juillet 2020
CERTIFICAT DE FIN D'ETUDES DES ECOLES NORMALES (CFEEN)	DIPLÔME DES CARRIÈRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES (DCAF)	DIPLÔME D'ETUDES MOYENNES ARTISTIQUES (DEMA)	DIPLÔME DES CARRIÈRES DE LA SANTE (DECS)
<ul style="list-style-type: none"> ● Animation sportive (primaire) Après l'écrit ● Epreuves Pratiques (Primaire-Présco-Arts-ménagers) Après l'écrit ● Epreuves orales Après l'écrit ● Epreuves écrites 18 Août 2020 	<ul style="list-style-type: none"> ● Epreuves orales et Pratiques Après l'écrit ● Soutenance des rapports Après l'écrit ● Epreuves écrites 18 Août 2020 	<ul style="list-style-type: none"> ● EPS et pédagogique * Après l'écrit ● Epreuves orales et pratiques Après l'écrit ● Epreuves écrites 18 Août 2020 	<ul style="list-style-type: none"> ● Epreuves orales et pratiques Après l'écrit ● Epreuves écrites 18 Août 2020 ● Soutenance des mémoires et des rapports Après l'écrit
CONCOURS PROFESSIONNELS	CONCOURS DIRECTS	CONCOURS D'ENTRÉE A L'IFTL	CONCOURS D'ENTRÉE AU CET-CETF
<ul style="list-style-type: none"> ● Epreuves écrites 30 Juin 2020 	<ul style="list-style-type: none"> ● Epreuves écrites 6 Août 2020 <p style="font-size: small; margin-top: 5px;">Observation : Clôture inscriptions 15/06/2020</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Epreuves écrites 8 Septembre 2020 <p style="font-size: small; margin-top: 5px;">Observation : Clôture inscriptions 30/08/2020</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Epreuves écrites 8 Septembre 2020 <p style="font-size: small; margin-top: 5px;">Observation : Clôture inscriptions 30/08/2020</p>
<div style="text-align: center; background-color: #0070c0; color: white; padding: 5px; border-radius: 5px; margin-bottom: 5px;"> CONCOURS D'ENTRÉE EN CLASSE DE SECONDE TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE </div> <ul style="list-style-type: none"> ● Epreuves écrites 8 Septembre 2020 <p style="font-size: small; margin-top: 5px; text-align: center;">Observation : Clôture inscriptions 30/08/2020</p>			

NB : Les pratiques au niveau du CFEEN (l'Animation sportive et la pratique de la classe), du BET Préscolaire et de la pédagogie de la classe du DEMA se limiteront à la préparation de la fiche pédagogique par le candidat suivi d'un exposé devant le jury.

* Sur avis de la Task-Force

www.enseignement-technique.gov.cg

PORT AUTONOME DE POINTE-NOIRE

Ingrid Olga Ebouka Babackas encourage la structure portuaire à aller de l'avant

En mission de travail à Pointe-Noire, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas, ministre du plan, de la statistique, de l'intégration régionale, des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande a eu le 5 juin une séance de travail avec la direction générale du Port autonome de Pointe-Noire au siège dudit Port. L'échange avec les partenaires sociaux évoluant dans la structure portuaire a été également initié par l'autorité gouvernementale.

Après la présentation des différents responsables du Port autonome de Pointe-Noire, Séraphin Bhalat, directeur général du Port autonome de Pointe-Noire a présenté sa structure en s'appuyant sur cinq points essentiels à savoir : le cadre institutionnel, l'extension et la modernisation du port, les actions pour l'attractivité et la compétitivité du Port, les attentes du PAPN vis-à-vis du gouvernement. « Après un processus de modernisation de ses infrastructures à travers la mise en œuvre depuis quelques années d'un vaste programme d'investissements prioritaires avec l'aide des bailleurs de Fonds internationaux et l'appui de ses partenaires historiques, le port autonome de Pointe-Noire est engagé dans la fidélisation de ses clients et la conquête de nouveaux trafics notamment ceux des pays limitrophes » a dit Séraphin Bhalat. Pour Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas, « Nous devons insister sur le fait que le PAPN est la porte d'entrée de l'extérieur vers l'intérieur mais aussi la porte de sortie de l'intérieur vers l'extérieur. Nous avons tout intérêt à ce que

le mouvement dans les deux sens soit intense. Pour ce faire, vous avez entrepris des actions commerciales. Je crois qu'à un certain moment il est bon que le ministre des transports soit le porte parole pour vendre la qualité des services du port, faire le tour des pays limitrophes parce que le port est en concurrence avec d'autres ports peut être hier nous avons une position privilégiée, une position unique aujourd'hui chaque Etat veut avoir son autonomie en tant que port ou justement ce trafic entre l'extérieur vers l'intérieur », a-t-elle suggéré et d'ajouter « Le ministre des transports a aussi la casquette du ministre en charge du partenariat au développement. Elle a aussi la charge de l'élaboration du budget d'investissement cela veut dire que c'est un réel atout. Nous allons faire en sorte qu'il y ait comme une synergie pour que les difficultés que l'on considère aujourd'hui comme installées puissent être surmontées parce qu'il y aura un regard qui permettrait de faire en sorte que les partenaires au développement bilatéraux ou multilatéraux s'emparent de la question des transports beaucoup plus



enrichie par notre propre connaissance, notre expertise qui nous a été confiée jusqu'à présent ». Pour impulser une nouvelle dynamique au Port autonome de Pointe-Noire, la ministre en charge des transports ne veut pas que le Port soit séparée des autres entités du sous secteur transports « J'ai envie de m'interroger sur la possibilité de mettre en interne un comité qui nous permettrait de faire en sorte que tous les sous secteurs des transports se retrouvent au niveau des directeurs généraux (Cfco, port autonome de Brazzaville, et Port secondaires...) et que tous parlent le même langage et faire que le port permette à l'Hinterland d'amener la marchandise au bord de l'Océan et que ces marchandises partent vers l'extérieur ». Selon Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas « La compétitivité du Port c'est d'abord une histoire d'hommes. Si nous avons conscience de notre retard alors nous allons donc avoir la

capacité d'indexer tous les obstacles et difficultés. Pour moi, c'est un challenge autour de l'équipe actuelle pour faire en sorte que nous puissions hisser toutes les difficultés que nous avons rencontrées. La compétitivité est un impératif parce que nous voyons ici et là il y a des ports qui émergent, des ports qui étaient jusque là que de passage qui captent un certain nombre de services. Pour nous, la compétitivité est une des performances vers laquelle nous devons tous aller ». Aussi, s'est-elle réjouie de la connexion qui existe entre la modernisation du port et le grand projet de la Zone économique spéciale (ZES) de Pointe-Noire. La visite guidée au Terminal à conteneurs, à la zone logistique, la zone d'extension Est, au chantier de la zone d'accès au nouveau mole, au chantier du futur siège de Port autonome de Pointe-Noire, et au quai multifonctions a mis fin à l'activité.



INTERVIEW

Fabrice Ondongo : « La Ligue de football est en danger »

Le président de Fleur du Ciel, Fabrice Ondongo, a lancé un appel au public sportif de la ville océane de soutenir les quatre clubs qualifiés au play-off ainsi que l'AS Cheminots qui jouera le match de barrage pour s'assurer les deux places qualificatives en L1.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Bonjour président ! Comment vivez-vous cette crise sanitaire ?

Fabrice Ondongo (FO): Ce n'est pas facile étant habitué au football. Mais, puisque c'est une pandémie, nous faisons avec. Cela ne nous rend pas service en voyant la forme des joueurs face au manque de compétition, surtout que le play-off a été maintenu. C'est un véritable casse-tête.

LDB : La suspension des compétitions à la suite de la crise sanitaire a été une chance pour la qualification de votre équipe au play-off ?

FO : Non parce que nous étions quatrièmes à deux journées de la fin avec une différence de quatre points avec notre poursuivant, après avoir mené le championnat jusqu'à la 7e journée. La cumulation des nuls lors des trois derniers matches a fait que nous perdons trois marches. Cette baisse se justifie aussi par l'inexpérience de certains de nos jeunes joueurs qui ont beaucoup donné lors des journées précédentes. Nous avons eu plus de nuls et de vic-

toires avec une seule défaite dans les pieds. Mais, malgré la 4e place, ils ont tenu le coup.

LDB : Quatre équipes de Pointe-Noire représenteront la Ligue au play-off, une compétition dont l'enjeu principal est la qualification de deux équipes en ligue d'élite. Le public sportif ponténégrin peut-il compter sur vous ?

FO : Vous savez déjà que Pointe-Noire est en danger parce que l'AS Cheminots, qui était notre troisième représentant en Ligue 1, jouera les barrages contre le deuxième du play-off tandis que le premier de ce tournoi sera automatiquement qualifié en Ligue 1. Nous ne voulons pas en tant que Ponténégrin perdre cette place. C'est pourquoi j'appelle le public ponténégrin de nous soutenir vu le travail que nous avons fait en Ligue 2.

LDB : Après le déconfinement total, la fédération procédera certainement à l'organisation du play-off, l'unique compétition restée sur son calendrier annuel de la saison, avez-vous un œil sur vos joueurs ?

FO : Juste après le lancement du confinement, nous avons demandé au staff technique de planifier un travail individuel à tous les joueurs pendants en ce moment de crise. C'est ce qui a été fait. Et de notre côté, nous attendons le déconfinement total pour reprendre les entraînements. Tout le monde est surplace. Nous avons le contact permanent avec tous les joueurs et le staff technique. De ce côté, il y a moins de souci pour nous.

LDB : Les clubs Ponténégrins, à savoir Munisport, Total, Nathaly's et Fleur du ciel que vous dirigez ainsi que l'AS Cheminots, sont-ils capables de relever le défi face aux clubs brazzavillois ?

FO : Pourquoi pas. Je suis confiant parce que je suis à ma 3e saison en Ligue 2. Cette saison a été la meilleure et je suis certain que le classement occupé par Munisport, Total, Nathaly's et Fleur du ciel en Ligue 2 pourra être réitéré au play-off.

LDB : Vous avez renforcé votre équipe pour mieux s'y prendre à cette deuxième



étape de qualification ?

FO : Bien sûr ! Avant les deux dernières journées de la ligue 2, quelques joueurs allaient rejoindre le groupe. Il s'agit des jeunes que nous avons formés et quelques anciens joueurs à qui nous avons voulu bénéficier de leur expérience. Aussi, nous avons souhaité que la compétition se tienne à Dolisie ou à Madingou au lieu de repartir pour Brazzaville.

LDB : Les institutions internationales de football, la Fifa et la CAF, ont assisté toutes les fédérations nationales durant cette crise due au coronavirus, aviez-vous touché à ses émoluments

FO : Nous avons eu la prime du confinement par le canal de la Fédération congolaise de football. Effectivement chaque club de L1 et L2 a reçu un chèque. Cela nous a permis de distribuer aux joueurs, le staff technique et le comité des supporters. Chacun a reçu un peu.

LDB : Vous avez un message à l'endroit des joueurs ?

FO : Je demande à tous mes joueurs de respecter les mesures barrières. Lavez-vous les mains régulièrement, évitez les sorties inutiles, c'est le seul vaccin qui nous permettra de nous revoir tous après la reprise des activités sportives dans notre pays.

Propos recueillis par Charlem Léa Itoua

COVID-19

Le centre de santé du village Tchiminzi prêt à soigner la population

La ministre en charge de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, a réceptionné le 8 juin, l'ouvrage réhabilité par la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) qui vient soulager les populations du village reconfiné à cause des cas de covid-19.

A 97 km de Pointe-Noire dans le district de Tchiamba-Nzassi, le village Tchiminzi vit au rythme du reconfinement décidé le 28 mai dernier par la coordination nationale de gestion de covid-19 du fait des données épidémiologiques qui redéfinissaient la localité comme un foyer de la pandémie. Ainsi, la SNPC qui avait amorcé la réhabilitation du centre de santé de la localité en 2019 et le ministère en charge de la Santé ont fait en sorte qu'il soit opérationnel en cette période d'état d'urgence sanitaire et du reconfinement.

« Il y a tout ce qu'il faut : du matériel, des médicaments. Les populations du village de Tchiminzi et des villages environnants n'auront plus besoin d'aller ailleurs pour des consultations, des accouchements, des hospitalisations », a déclaré la ministre en charge de la Santé.

Les autres structures à Pointe-Noire

Pour sa part, le directeur général de la SNPC, Maixent Raoul Ominga, a indiqué que cet hôpital, dont l'autonomie en électricité est assurée, pourrait servir de base opérationnelle face à la covid-19 avant de revenir à sa vocation première de soulager les populations sur l'en-



Photo de groupe après la visite d'un des centres de prise en charge des cas de covid-19 à Pointe-Noire/Adiac

semble des pathologies.

L'Association des opérateurs pétroliers du Congo a réhabilité des structures sanitaires de prise en

portants réaménagements, au centre de santé intégré à paquet minimum de services élargis Mouissou-Madeleine avec no-

directeur général de Total-Congo, Martin Desfontaines.

C'est le ministre des Hydrocarbures Jean Marc Thystère Tchicaya

« Avec ce soutien de nos partenaires, nous allons tripler notre capacité de prise en charge à Pointe-Noire en recentrant la répartition des malades de covid-19 de sorte que les cas asymptomatiques soient suivis dans les centres non hospitaliers tandis que les symptomatiques seront traités dans les centres hospitaliers »

charge des cas covid-19 symptomatiques. « Nous avons fait d'im-

tamment la remise en état du système d'oxygène », a expliqué le

qui a remis les clés de la structure à la ministre en charge de la Santé,

Jacqueline Lydia Mikolo. Mouissou-Madeleine a une capacité de quarante-six lits et peut prendre en charge les femmes enceintes atteintes de la covid-19, a souligné la ministre de la Santé.

Par ailleurs, à l'hôpital Adolphe-Sice, le bloc opératoire et le service de réanimation ont été réhabilités, de nouveaux équipements installés pour relever le pari de la prise en charge car le compartiment servira à la riposte à la pandémie avant qu'il ne reprenne son usage habituel.

« Avec ce soutien de nos partenaires, nous allons tripler notre capacité de prise en charge à Pointe-Noire en recentrant la répartition des malades de covid-19 de sorte que les cas asymptomatiques soient suivis dans les centres non hospitaliers tandis que les symptomatiques seront traités dans les centres hospitaliers », a indiqué la ministre Jacqueline Lydia Mikolo.

Peu avant de visiter ces structures sanitaires réhabilitées, la ministre de la Santé s'est entretenue avec les responsables des entreprises pétrolières opérant dans les départements du Kouilou et de Pointe-Noire. La coordination de la riposte entre le secteur sanitaire public et privé a été au cœur des échanges.

Rominique Makaya

TRANSPORTS

Ingrid Olga Ebouka Babackas boucle son séjour de travail dans la ville océane

La mission de travail de la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Ingrid Olga Ebouka Babackas, a pris fin, le 5 juin, dans les locaux de la Société congolaise des transports maritimes.

La ministre Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas s'est entretenue, lors de son séjour à Pointe-Noire, avec les administrations et structures placées sous sa tutelle, à savoir le Guichet unique des opérations transfrontalières, le Chemin de fer Congo océan, la Marine marchande, le Conseil congolais des chargeurs, les directions départementales des transports terrestres de Pointe-Noire, la direction interdépartementale de la navigation fluviale, la délégation maritime de Madingo Kayes, le Port autonome de Pointe-Noire, la Société

Ilogs et la Société congolaise des transports maritimes. Elle s'est imprégnée des difficultés qu'éprouvent ces sociétés dans l'exercice de leurs missions et a recueilli leurs doléances pour d'éventuelles approches de solutions.

En face de l'autorité gouvernementale, les responsables de chaque structure ont égrené les difficultés rencontrées assorties des suggestions pouvant garantir la bonne marche de l'administration dont ils ont la charge. Hormis les écueils spécifiques inhérents à chaque des structures, les res-



La ministre Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas/Adiac

sources humaines pléthoriques et non qualifiés, le manque de matériel de bu-

reau et de moyens roulants, les difficultés financières, la formation des agents

sans oublier la vétusté de certains locaux de travail sont autant de difficultés exposées à la ministre. « Dans vos propos, j'ai perçu aucun désespoir mais plutôt la détermination d'accomplir votre mission. Vous voulez juste que l'on vous comprenne et accompagne. Les difficultés émises qui sont presque communes à tout le secteur des transports et le bagage des propositions faites seront examinées », a-t-elle déclaré. La ministre Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas a terminé son séjour de travail en échangeant avec les responsables de la Société Ilogs et en a visité les installations.

Hervé Brice Mampouya

SANTÉ

La covid-wash mécanique installée dans les administrations

Le kit intégré de lavement des mains, covid-wash, créé pour réduire les risques de contamination à la covid-19 est bien apprécié des Congolais.

Conçue et mise au point par les techniciens et ingénieurs de la Société de tuyauterie, de chaudronnerie et de construction du Congo (ST2C) basée dans la ville océane, la covid-wash mécanique s'utilise dans le respect strict des mesures barrières. En effet, ce kit permet de se laver les mains sans en être en contact. Ce qui réduit le risque de contamination à la covid-19. Dotée d'un système d'évacuation des eaux usées, la covid-wash mécanique fonctionne à l'aide de trois pédales qu'on utilise à l'aide des pieds.

La première pédale sert à verser le savon liquide, la deuxième pédale permet de faire couler l'eau et la troisième pour ouvrir la poubelle qui reçoit les mouchoirs utilisés. Pour contribuer à la lutte contre le coronavirus, ST2C a fait don de ce dispositif à plusieurs administrations publiques de la ville côtière, notamment la Pré-



La covid-wash mécanique/Adiac

fecture, la Mairie centrale, la Chambre de commerce, les hôpitaux, les écoles et autres structures de la place. Les usagers sont satisfaits de cette innovation rassurante et sécurisante

de lutte contre la propagation du coronavirus. Notons qu'outre ce dispositif mécanique, ST2C a aussi mis au point un autre kit covid-wash.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente
Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE
(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.










Un Espace culturel pour vos Manifestations
Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Gouesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



OMT

La commission régionale pour l'Afrique tient sa 63^e réunion

C'est sur le thème « L'impact de la Covid-19 sur le secteur du tourisme et les grandes recommandations pour le processus de redressement en Afrique » que cette réunion s'est tenue aux Seychelles, le 8 juin dernier.

L'agenda de cette soixante troisième réunion la Commission régionale pour l'Afrique (CAF) a été marqué par plusieurs communications dont celles du pays hôte, Les Seychelles, par Didier Dogley, ministre du Tourisme, de l'Aviation civile, des Ports de la marine ; du président de la CAF, Ronald Chitolela, ministre du Tourisme et des Arts, de la Zambie ; de l'Union africaine par le Dr Armani Abou-Zeid, commissaire à l'infrastructure et à l'énergie de la Commission de l'Union africaine (CUA). Le secrétaire général de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) Zurab Pololikashvili, et la directrice régionale pour l'Afrique de l'OMT, Elcia Grandcourt, ont intervenu sur :

Remarques liminaires, présentation des initiatives de l'OMT de la Covid-19 et des résultats du sondage continental sur le réalignement des priorités du programme d'actions pour l'Afrique – Tourisme et croissance inclusive. Puis les interventions des ministres de la CAF.

Dans ce cadre que la ministre du Tourisme et de l'Environnement du Congo, Arlette Soudan-Nonault, est intervenue pour remercier les Seychelles et l'OMT qui ont mobilisé un dispositif spécial afin que cette réunion puisse se tenir. Occasion également pour eux de jeter un regard collectif sur l'impact de la Covid-19 sur le secteur du tourisme et en dégager les grandes recommandations pour le processus de redressement en Afrique, a-t-elle précisé.

« Si nous parlons aujourd'hui des enjeux du redressement et de la



La ministre du Tourisme et de l'environnement lors de la réunion visuelle

relance du secteur touristique en Afrique, c'est que dans chacun de nos États, les mesures prises pour stopper la propagation de la pandémie du Coronavirus ont très lourdement impacté ce secteur. A l'échelle sous régionale en Afrique centrale, un emploi du secteur formel sur quatre est directement menacé dans nos structures d'hébergement, de restauration et autres lieux de loisirs, des agences de voyages et dans les sites spécifiques de nos nombreuses aires protégées. C'est donc une réelle menace sociale qui pèse pour de nombreuses familles africaines. Si rien n'est fait, les couches les plus fragiles risquent de payer le plus lourd tribut », a observé la ministre.

8.739 emplois directs du secteur formel supprimés et 430 millions de dollars de pertes financières

La ministre congolaise a annoncé qu'en ce qui concerne la République du Congo, ce sont 8.739 emplois directs du secteur formel qui ont été supprimés selon les premières estimations. En effet, la cessation d'activités a occasionné des pertes financières mensuelles qui ont été estimées à plus de 430 millions de dollars pour le secteur touristique dans l'ensemble des pays qui composent la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, a-t-elle ajouté.

Quant aux réponses à apporter pour le redressement du tourisme en Afrique, certaines mesures s'avèrent urgentes au premier rang desquelles aider les

professionnels du secteur qui doivent faire face aux remboursements des crédits et autres dettes multiformes en cours, qu'ils portent sur les emprunts bancaires ou les paiements des obligations légales vis-à-vis de l'État. Cela pourrait avoir un effet positif sur le paiement des salaires aux employés des établissements touristiques. Il est nécessaire, a indiqué Arlette Soudan-Nonault, d'agir rapidement pour suspendre temporairement : le remboursement des échéances bancaires et d'autres microcrédits ; le paiement des charges sociales patronales et fiscales ; la réduction des charges fiscales (TVA, impôt sur le bénéfice, etc.)

Il s'agit donc, pour nous décideurs, de réaffirmer l'engagement politique des États en faveur du tourisme. Sans se

préoccuper des dépenses, il y a urgence à adapter les sites et les établissements touristiques aux nouvelles normes sanitaires, lesquelles doivent prendre en compte le mode de vie local.

La ministre congolaise, a dit qu'ils sont conscients qu'il y a lieu de rassurer et de créer un climat de confiance avec les visiteurs qui vont séjourner dans leurs destinations. C'est dans cette perspective qu'ils doivent travailler à mettre en œuvre un label pour leurs sites et dans une certaine mesure sur l'ensemble de leur destination. Ce label « Visit Africa Corona Free area » ou autre, qu'il soit identique à toute l'Afrique ou plus spécifique à chaque sous zone, suppose une adaptation du site d'accueil pour les professionnels du tourisme qui sont déjà en difficulté, d'où la nécessité de les accompagner dans la mobilisation des nouvelles ressources.

« L'OMT, à côté des autres grandes institutions internationales, devra porter le flambeau de cette mobilisation pour, d'une manière plus large, soutenir les investissements touristiques en Afrique. » Telles sont les pistes de solutions pour la relance du tourisme en Afrique qui ont paru nécessaires à la ministre du Tourisme et de l'Environnement de porter à la connaissance des participants à cette soixante-troisième réunion. « Nous conduisons nos réflexions avec un groupe d'experts constitués en Afrique centrale. » Puis ils ont statué sur la date de la soixante-quatrième réunion de la CAF.

Bruno Okokana

SPORT

La crise financière, un frein dans l'organisation des grands rendez-vous au Congo

Les tensions de trésorerie de ces dernières années ont eu raison sur la volonté des autorités congolaises de relever le défi de l'organisation des compétitions majeures comme la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de football féminin, l'Afro basket et la CAN de pétanque.

Le gouvernement congolais a beaucoup investi pour offrir pendant les cinquantièmes des Jeux africains à la jeunesse du continent des infrastructures de qualité. L'engagement des autorités congolaises a suscité l'admiration des présidents des confédérations africaines, lesquels n'ont pas hésité un instant pour confier au Congo l'organisation des grandes compétitions dans le but de faire vivre les infrastructures de qualité dont il dispose désormais. Sans connaître ce que demain sera fait, le pays avait donné un avis favorable avant d'être rappelé à l'ordre par la crise financière qui l'a frappé de plein fouet comme la plupart des pays.

L'organisation d'une compétition à un coup énorme. Pour preuve, la 12^e édition de la CAN féminine de football qui devrait se tenir en cette fin d'année à Brazzaville est la dernière compétition à laquelle le Congo n'a pas pu honorer son engagement. Le 8 juillet 2019, le gouvernement a, en effet, clarifié sa position à la Confédération africaine de football en lui faisant savoir qu'il n'était plus en mesure de répondre favorablement au cahier des charges qui lui a été imposé.

« Après avoir examiné après coup le cahier des charges, la République du Congo s'est rendue compte que dans le contexte de grandes tensions de trésorerie où elle se trouve, elle est dans l'incapacité d'y répondre de façon optimale et rassurante », peut-on lire dans la correspondance. La réponse donnée à temps a ainsi évité au Congo de lourdes sanctions. Le renoncement s'explique par la chute drastique des matières premières dont le pétrole,



Le match opposant les équipes féminines du Congo et la Côte d'Ivoire au stade Alphonse-Massamba-Débat lors des 11^{es} Jeux africains de Brazzaville-Adiac à Brazzaville lorsqu'on préparait les Jeux africains. Il a vu comment nous nous sommes battus pour inscrire la pétanque au programme des Jeux africains de Brazzaville. Nous avons fait des pieds et des mains », a expliqué le directeur technique de la pétanque.

principale source de revenus de l'Etat congolais. Cette situation inconfortable a aussi empêché au Congo d'organiser la Coupe des nations de la pétanque qui devrait se dérouler dans la foulée des Jeux africains.

« Après les Jeux africains et les championnats du monde, le Congo avait accepté de pouvoir organiser les championnats d'Afrique à Brazzaville. Mais malheureusement comme toujours à la dernière minute, on vient nous annoncer que ce n'est plus possible par rapport aux

difficultés financières. Le temps de rappeler les instances internationales, on avait failli écopé d'une grosse sanction », a expliqué Fulbert Bokyendzé, le directeur technique de la Fédération congolaise de sports de boules.

Selon lui, les Diables rouges ont échappé à la sanction grâce à la sincérité des dirigeants. « Quelquefois la sincérité des gens et la façon de se comporter devant autrui vous aident et vous sauvent. Le président de la fédération internationale était

du prix du baril de pétrole, aggravée par un environnement socio-économique très morose, ne permet plus à la République du Congo d'honorer cet engagement », ont expliqué les dirigeants congolais dans la lettre de renoncement. Cette fois-ci, le Congo a été frappé d'une lourde amende et d'une suspension de toutes les compétitions internationales. Ces équipes nationales et clubs de basketball ont été suspendus des compétitions internationales jusqu'à ce jour. Le gouvernement est en train de se battre pour trouver la solution à ce problème qui agace déjà les basketteurs congolais.

Depuis l'organisation des Jeux africains, le Congo n'a pu organiser que la 23^e Coupe d'Afrique des nations de handball Challenge Edith-Lucie-Bongo-Ondimba en décembre 2018. Les Diables rouges dames, éliminées en quart de finale par les Lionnes Indomptables du Cameroun, avaient occupé la cinquième place. Ce qu'on retiendra de positif c'est l'engouement du public qui ne s'était pas lassé à remplir le gymnase Nicole-Oba même après l'élimination des Diables rouges. C'est aussi grâce à cette compétition que le Palais des sports avait rouvert ses portes pour la première fois après la clôture des Jeux africains. Et le match d'ouverture de la CAN Congo-Guinée s'est déroulé devant le chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso dans un Palais des sports plein à craquer. Dommage que la crise financière, succédée par celle dite sanitaire, ne permettra pas au Congo de revivre ces moments le plus rapidement possible.

James Golden Eloué